



République Démocratique du Congo
MINISTERE DES FINANCES
Comité Technique de Suivi et d'évaluation des Réformes
CTR

RAPPORT ANNUEL

**PROGRAMME INTEGRE DE REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET A
LA DEGRADATION DES FORETS DANS LA PROVINCE DE MONGALA
« PIREDD_MO »**

Exécuté par
Enabel, Agence Belge de Développement



Période du 01 janvier au 31 décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-------|---|----|
| 1. | DONNÉES CLÉS DU PROGRAMME REDD+ | 4 |
| 2. | ACRONYMES..... | 5 |
| 3. | LISTE DES TABLEAUX | 6 |
| 4. | RÉSUMÉ EXÉCUTIF..... | 7 |
| 5. | BRÈVE PRÉSENTATION DU PROGRAMME | 8 |
| 5.1. | Objectif Général | 8 |
| 5.2. | Objectifs spécifiques | 9 |
| 5.3. | Résultats attendus du programme..... | 9 |
| 5.4. | Contexte du rapport..... | 9 |
| 6. | ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS PRÉVUES DANS LE PTBA 2020 | 11 |
| 7. | ETAT D'AVANCEMENT DES RÉSULTATS DU PROGRAMME | 24 |
| 7.1 | Progrès par résultat du programme..... | 24 |
| 7.1.1 | Analyse des progrès réalisés pour l'atteinte du résultat 1 relatif à la conscientisation des habitants des zones ciblées sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers..... | 24 |
| a. | <i>Du dispositif d'éveil de conscience</i> | 24 |
| b. | <i>De stratégie de communication et déploiement des équipes « éveilleurs de conscience » ..</i> | 24 |
| 7.1.2 | Analyse des progrès réalisés pour l'atteinte du résultat 2 relatif à la promotion et expérimentation et adoption des pratiques de gestion et de restauration des forêts communautaires, ainsi que des pratiques familiales et agricoles durables et respectueuses des espaces forestiers..... | 25 |
| a. | <i>Soutien à la commercialisation des produits agricoles et Accompagnement à la recherche de solutions concertées aux problématiques de circulation des biens et des personnes</i> | 25 |
| b. | <i>Diffusion d'itinéraires techniques agricoles durables : jachère améliorée, sédentarisation des exploitations, amélioration de la qualité du matériel végétal, promotion des arbres fruitiers</i> | 26 |
| c. | <i>Appui à la production et la valorisation des produits forestiers non ligneux.</i> | 34 |
| d. | <i>Accompagnement des initiatives de reboisement pour un usage à terme de bois d'œuvre et de production d'énergie.</i> | 34 |
| e. | <i>Renforcer l'accès aux intrants et à l'information sur la planification familiale.....</i> | 35 |
| 7.1.3 | Analyse des progrès réalisés pour l'atteinte du résultat relatif au renforcement des capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier | 36 |
| a. | <i>De la réalisation du diagnostic des ressources humaines.</i> | 36 |
| b. | <i>Diagnostic organisationnel et élaboration des plans de renforcement des capacités de services de l'environnement, Agriculture et développement rural.....</i> | 36 |
| c. | <i>L'Elaboration de document de contractualisation (Convention de subsides)</i> | 37 |

| | |
|---|----|
| 7.1.4 Analyse des progrès réalisés pour l'atteinte du résultat relatif à la disponibilité et l'utilisation des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier..... | 38 |
| <i>a. Sensibilisation de la Province (Elus, exécutif, gouvernement, administrations provinciales)</i> | 38 |
| <i>b. Des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier sont en processus de la réalisation.....</i> | 40 |
| 7.2 Evaluation de la performance du programme sur base des indicateurs du cadre des résultats | 44 |
| 8. CONTRIBUTION DU PROGRAMME À L'ATTEINTE DES INDICATEURS HARMONISÉS FONAREDD-CAFI | 47 |
| 9. CONTRIBUTION DU PROGRAMME À L'ATTEINTE DES JALONS DE LA LETTRE D'INTENTION | 48 |
| 10. EXÉCUTION FINANCIÈRE..... | 51 |
| 11. GESTION PARTICIPATIVE | 54 |
| 12. TERMES TRANSVERSAUX..... | 56 |
| 12.1. Gouvernance | 56 |
| 12.2. Genre..... | 58 |
| 12.3. Peuples Autochtones..... | 58 |
| 12.4. Respect de normes environnementale et sociale | 59 |
| 13. ILLUSTRATION NARRATIVE SPÉCIFIQUE | 59 |
| 13.1. Choix des groupements prioritaires | 59 |
| 13.2. Expérience pilote de l'approche agroforesterie fruitière..... | 60 |
| 13.3. Réalisation d'une étude de la dynamique des feux et des zones hot spot de déforestation et dégradation des forêts | 60 |
| 13.4. Renforcement de collaboration entre la société civile environnementale (GTCRR MONGALA) et PIREDD MO | 61 |
| 14. MODALITÉS DE SUIVI..... | 61 |
| 15. AUTO-ÉVALUATION DU PROGRAMME..... | 63 |
| 16. GESTION DES RISQUES | 65 |
| 17. DÉFIS ET LEÇONS APPRISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME | 69 |
| 17.1 Défis..... | 69 |
| 17.2. Leçons apprises | 70 |
| 18. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS | 70 |
| 19. ANNEXES..... | 72 |

1. DONNÉES CLÉS DU PROGRAMME REDD+

| | |
|--|---|
| Titre du Programme & Référence | PIREDD MONGALA |
| Numéro de référence du Programme/MPTF | |
| Localité, Secteur/Thème(s) du Programme | Province de la MONGALA 3 territoires : BUMBA, LISALA et BONDANGANDA |
| Partenaires de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - La Province de la MONGALA. - La Coordination provinciale de l'Environnement. - Les services techniques déconcentrés. - Les acteurs locaux de développement |
| Organisations participantes | Enabel |
| Budget du Programme (USD) | 12 000 000 \$ USD |
| Durée totale programme (mois) : | 54 mois dont 48 mois de mise en œuvre et 6 mois (maximum) de clôture. |
| Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD (dd.mm.yyyy): | |
| Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy) : | 09 août 2019 |
| Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy) : | |
| Date de clôture originale (dd.mm.yyyy) | 08/08/2023 |
| Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy) | |
| Décaissements au 31/12/20 | 17% |
| Dépenses globales (USD) au 31/12/20 | 1 980 661\$ USD |
| Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche | 49,5% (4 000 000\$ USD) |
| Date d'évaluation à mi-parcours (programmé) | Septembre 2021 |
| Contacts (Nom, titre, organisation participante et adresse mail) : | <ul style="list-style-type: none"> - Nom : Philippe Serge DEGERNIER - Titre : Représentant résident - Organisation participante : Enabel - Adresse e-mail : <u>philippe.degernier@enabel.be</u> |

2. ACRONYMES

| | |
|----------|---|
| AT | Aménagement du Territoire |
| Asbl | Association sans but lucratif |
| ATI | Assistant Technique International |
| C4D | Communication pour le développement |
| CAFPIK | Centre Agroforestier Pilote de KABA |
| CCPF | Conseil Consultatif Provincial des Forêts |
| CdS | Convention De Subsidés |
| CLD | Comité local du développement |
| CLIP | Consentement Libre Informé et Préalable |
| COFIL | Comité de Pilotage |
| CPEDD | Coordination Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable |
| CPSR | Coordination provinciale de Santé de la Reproduction |
| CTCS | Comité Technique de Concentration et de Suivi |
| CTMP | Comité technique multisectoriel permanent de planification familiale |
| DEL | Développement Local |
| ECT | Expert coopération technique (Expert sectoriel) |
| EIES | Etude d'Impact environnemental et Social |
| FFOM | Force Faiblesse, Opportunité et Menace |
| FIN | Finances |
| FONAREDD | Fonds National REDD+ |
| ILD | Initiative Locale de Développement |
| IM | Intervention Manager |
| IPA | Inspection Provinciale de l'Agriculture |
| IPDR | Inspection Provinciale du Développement Rural |
| ITA | Institut Technique Agricole |
| ITAV | Institut Technique Agricole et vétérinaire |
| MPTF | Fonds fiduciaire multipartenaire (Multi-partner trust fund office) |
| N/A | Non applicable |
| ONAPAC | Office National des Produits Agricoles du Congo. |
| OPS | Opérationnel |
| PARRSA | Programme d'appui à la réhabilitation et à la relance agricole |
| PDD | Plan de Développement Durable |
| PF | Planning familial |
| PFNL | Produits Forestiers Non Ligneux |
| PIF | Plant issu de la fragmentation des tiges |

| | |
|-----------|--|
| PIREDD | Projet intégré de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts |
| PIREDD-MO | Projet intégré de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans la Province de MONGALA |
| PNR | Programme National Riz |
| PPAT | Plan Provincial d'Aménagement du Territoire |
| PSG | Plan Simple de Gestion |
| RAFI | Responsable Administratif et Financier International |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| REDD+ | Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts, gestion durable des forêts et stocks de carbone |
| RH | Ressources humaines |

3. LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen

Tableau 2 : Synthèse de la distribution des plants dans le territoire de Lisala

Tableau 3 : Cadre de résultats du programme

Tableau 4 : Progrès vers les indicateurs FONAREDD-CAFI couverts par le programme.

Tableau 5 : Progrès vers les Jalons de la LOI Janvier à Décembre 2020

Tableau 6 : Taux des livrables (delivery) du Programme.

Tableau 7 : Répartition des coûts du programme.

Tableau 8 : Suivi des contrats des ALE/PLE.

Tableau 9 : Principes de Gestion participative

Tableau 10 : Etat d'avancement du plan de suivi du programme.

Tableau 11 : Analyse des risques

Tableau 12 : Analyse des problèmes

4. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La planification opérationnelle de l'année 2020 a été exécutée dans le contexte particulier de la pandémie de Covid 19 qui a occasionné un certain retard non seulement dans la constitution de l'équipe opérationnelle mais aussi dans la réalisation de certaines activités planifiées. Toutefois, malgré ce contexte, l'équipe de mise en œuvre du projet a mis les bouchées doubles pour atteindre les résultats escomptés avec un taux de décaissement de 73% du budget planifié en 2020.

Ayant fait le choix de s'appuyer sur les services techniques déconcentrés de l'Administration Publique, le PIREDD_MO a signé trois (03) Conventions de Subsidés (outils de contractualisation) respectivement pour la Coordination Provinciale de l'Environnement et Développement Durable, l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, l'Inspection Provinciale du Développement rural et une lettre d'entente avec la coordination Provinciale de la santé de reproduction. Ces conventions de subsidés et lettre d'entente, dont la mise en œuvre a démarré au dernier trimestre de l'année 2020, permettent à l'équipe du PIREDD_MO d'accompagner ces structures étatiques dans la réalisation des activités conformes à leurs missions et attributions, tout en renforçant leurs capacités techniques et opérationnelles. Cette approche contribue à la durabilité et à la pérennisation des actions du programme. Une quatrième convention de subside a été signée avec l'ASBL CAFPIK dans le cadre de l'action dénommée Plan d'Intensification de l'Arboriculture Fruitière (PIAF). Cette action vise la réduction de la pression sur la forêt à travers, entre autres, la promotion de la filière fruiticole (bananier et ananas compris) dans la zone d'intervention du PIREDD MO.

Autres résultats atteints durant l'année 2020 :

- ✓ La dynamique communautaire a été analysée et la stratégie de communication du PIREDD MO est élaborée. Cette stratégie permettra la conscientisation des habitants des groupements ciblés sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers. Ce dispositif d'éveil de conscience est mis en œuvre par 40 éveilleurs de conscience étatique et 224 éveilleurs communautaires identifiés au niveau des villages des groupements ciblés ;
- ✓ Les rapports de l'Homme et de la forêt ont été analysés via une étude socio-anthropologique réalisée par l'Université de Gent (Belgique). Les messages de communication seront adaptés en fonction des résultats de cette étude
- ✓ Mise en place de 110 hectares de vergers fruitiers par 94 ménages, un suivi rapproché de ces vergers est conduit (au travers de Convention de Subside) de manière croisée par les moniteurs agricoles de l'IPA ainsi que par les agronomes de CAFPIK.
- ✓ Cent cinquante (150) champs écoles paysans (CEP) ont été mis en place avec, pour thématiques principales, l'amélioration de la productivité à travers la gestion de la fertilité des sols.

- ✓ La feuille de route des activités d'aménagement du territoire est élaborée de manière participative, adoptée et présentée lors de la sensibilisation sur les activités d'aménagement du territoire auprès des élus provinciaux, gouvernorat et les STD. Un comité technique d'élaboration du Plan Provincial d'Aménagement du Territoire (PPAT) est mis en place. Ce comité a été formé et élaboré des outils de collecte des données d'emménagement de territoire.
- ✓ Cinquante (50) groupements prioritaires ont été retenus sur la base de critères objectifs. Ils ont été validés par le COPIL et adoptés par toutes les parties prenantes (Autorités administratives locales, STD, société civile).
- ✓ Cinquante (50) comités locaux de développement (CLD) ont été mis en place par les animateurs de l'IPDR.
- ✓ 3 CARG de territoire sont redynamisés. La mise en place des CARG au niveau des 13 Secteurs de la province est en cours ;
- ✓ Un diagnostic exhaustif des capacités de la CPE, de l'IPA et de l'IPR a abouti à l'élaboration d'un plan de renforcements des capacités qui sera mis en œuvre dès le début de l'année 2021.
- ✓ Démarrage des travaux de réhabilitation des bureaux des STD dans le territoire de Bumba. Enabel a innové par le suivi digitalisé de ces travaux de construction à BUMBA à travers l'outil KoboCollect. Ces travaux ont démarré le 18 septembre 2020 pour un délai de 180 jours.
- ✓ La dynamique du couvert forestier de la province a été analysée, et la cartographie mettant en exergue des zones de déforestation et de dégradation élaborée.

5. BRÈVE PRÉSENTATION DU PROGRAMME

5.1. Objectif Général

Le PIREDD MONGALA, s'inscrit dans la stratégie nationale REDD+ et vise à réduire durablement les impacts des activités humaines sur la forêt et à améliorer les conditions de vie et de revenus des habitants de la province de la MONGALA (y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones). Ses actions abordent les questions de planification spatiale pour une utilisation durable des terres (Aménagement du territoire, Gouvernance, plans de développement locaux) et visent la réduction de l'impact du secteur agricole et de l'exploitation forestière sur le couvert forestier à travers la promotion des cultures pérennes sous couvert forestier, l'agroforesterie et l'atténuation des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.

L'objectif général de l'intervention est défini de la manière suivante : « La déforestation et la dégradation forestière sont réduites ».

5.2. Objectifs spécifiques

Réduire l'impact des activités humaines et des dynamiques démographiques existantes sur les forêts dans les zones ciblées et améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) dans les zones ciblées.

5.3. Résultats attendus du programme

- ✓ **Résultat 1** : Les habitants des zones ciblées sont conscientisés sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers
- ✓ **Résultats 2** : Des pratiques de gestion et de restauration des forêts communautaires, ainsi que des pratiques familiales et agricoles durables et respectueuses des espaces forestiers sont promues expérimentées et adoptées.
- ✓ **Résultat 3** : Les capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier sont renforcées
- ✓ **Résultat 4** : Des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier sont disponibles et utilisés.

5.4. Contexte du rapport

Le démarrage de l'intervention est officiellement effectif le 09 août 2019, correspondant à la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif à Enabel. Une équipe de projet s'est progressivement mise en place à Lisala et Bumba (Mongala) dès le mois de Juillet 2019. Le lancement officiel des activités du PIREDD_MO a eu lieu le 21 mars 2020 lors de la journée mondiale de l'arbre. Portée par le Gouvernement provincial, cette cérémonie était organisée dans le contexte de la première vague de la pandémie de COVID-19. Dans ce même contexte, la première réunion du Comité Technique de Concertation et de Suivi (CTCS) du programme PIREDD_MO, bien que convoquée par son Président, le Gouverneur provincial, n'a pas pu se tenir comme prévu le 20 mars 2020 à cause de la restriction du mouvement des personnes. Cette réunion a finalement été organisée le 06 novembre 2020. En outre, après près d'une année de mise en œuvre et en marge de l'organisation du CTCS, le PIREDD_MO a organisé une journée porte ouverte en vue de : sensibiliser le public sur la nécessité de réduire les impacts des activités humaines sur les ressources forestières, présenter les résultats du projet, son approche de mise en œuvre et les résultats attendus du PIREDD_MO dans la Province de le MONGALA.

La levée de restrictions des déplacements internationaux et nationaux dues à la première vague de COVID 19 a permis au PIREDD_MO de bénéficier de l'appui technique des Experts de la représentation Enabel (ECT, RAFI, ATI) et d'autres consultants internationaux dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

Sur le plan institutionnel et politique, la Province de la MONGALA a connu tour à tour de renouvellement des membres de l'équipe gouvernementale, la déchéance du Vice-Gouverneur et au mois de décembre 2020 la déchéance du Gouverneur de Province suite à

une motion votée par la majorité de députés provinciaux. Actuellement la province est dirigée par l'intérimaire nommé par le Vice Premier Ministre National en charge de l'intérieur. Un tel changement n'est pas sans conséquence sur le bon fonctionnement du programme.



République Démocratique du Congo
MINISTRE DES FINANCES
 Comité Technique de Suivi et d'évaluation des Réformes
CTR

6. ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS PRÉVUES DANS LE PTBA 2020

Tableau 1 : Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen.

| Activités prévues dans le PTBA | Sous-activités réalisées | Résultats attendus | Résultats atteints | % réalisation | Sources de vérification | Commentaires |
|---|--|---|--|---------------|---|---|
| Résultat 1 : Les habitants des zones ciblées sont conscientisés sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers. | | | | | | |
| Identification des « éveilleurs de conscience » / relais communautaires | | | | | | |
| 1- Diagnostic dans les 5 zones pour les identifier | Mission de diagnostic et identification des zones ciblées par le projet PIREDD-MO | La dynamique communautaire analysée dans 05 zones et les zones d'intervention identifiées | Mission d'analyse de dynamique communautaire et d'identification des zones d'intervention réalisée dans les 05 zones identifiées au préalable dans le DTF | 100 % | Rapport de Mission de Janvier 2020 (LISALA, BUMBA et BONGANDANGA) | |
| 2- Identification des éveilleurs de conscience par zone | Mobilisation de 40 éveilleurs étatiques et identification des éveilleurs au sein de la communauté (au niveau des villages) | Le dispositif d'éveil de conscience qui repose sur 40 éveilleurs étatiques et 150 éveilleurs de la communauté | Le dispositif d'éveil de conscience mis en place à travers l'utilisation de 40 éveilleurs étatiques et 224 éveilleurs communautaires identifiés au niveau des villages | 100 % | PV CLIP identification éveils au sein de la communauté, | Cette activité est portée par les agents de CPEDD à travers la mise en œuvre de la convention de subsides |
| Elaborer des messages, des modalités et des outils de communication adaptés pour accompagner les changements de comportements et de représentations. | | | | | | |
| 1- Etude socio-anthropologique sur les représentations et le rapport à l'espace/à la forêt | Mise en œuvre de l'accord de coopération avec l'université de Gent pour l'analyse de représentation rapport Homme | Adaptation de nos messages de communication aux représentations sociales de la forêt. | La mission d'enquête réalisée par les experts de l'Université de Gent | 70% | - Rapport d'Analyse documentaire ; - TDR validés de la mission d'enquête ; | - Dépliant encours de finalisation - Rapport final encours de rédaction |

| | | | | | | |
|---|---|--|---|-------|--|---|
| | à la forêt (Enquête terrain réalisée par l'Expert de l'Université de Gent) | | | | - Lettre de couverture de l'enquêteur | |
| 2- Formalisation de la stratégie et du plan C4D | Elaboration de la stratégie et plan C4D ; | La stratégie de communication et plan C4D du PIREDD Mo élaborée et mise en œuvre ; | La stratégie de communication et Plan C4D disponible ; | 50% | Document de stratégie de communication et Plan C4D ; | Le document sera enrichi par le rapport de l'étude anthropologique ; |
| 3- Elaboration des contenus et des outils de communication | Atelier d'identification des messages de changement et leur traduction en langue locale | Le message de changement identifié et produit en langues locales | Le message de changement disponibles par thématiques et produit en langue locale | 25% | Rapport et Procès-verbaux de collecte de message | Ces messages seront produits part thématique à ce jour 2 thématiques produites |
| 4- Diffusion de messages dans les radios locales | Organisation de la journée porte ouverte | La population sensibilisée et informée sur les activités et approches du PIREDD_MO | - 05 Emissions pré-enregistrées et diffusées pendant 01 Mois à des radios locales à LISALA et BUMBA - Organisation de la journée porte ouverte | 5% | - Audios des émissions pré-enregistrées - Rapport de la Journée Porte ouverte Novembre 2020 | Action en continue, Il reste à formaliser les contrats de diffusion des émissions avec les radios locales ; |
| Déployer les équipes « éveilleurs de conscience » et relais communautaires dans les zones concernées. | | | | | | |
| 1- Déploiement des équipes « éveilleurs de conscience » et relais communautaires dans les zones concernées | Equipements aux éveilleurs de conscience en moyens de mobilités et outils de travail | Les capacités de mobilisation et communication des éveilleurs renforcés en mobilité et outils de communication | - 40 vélos et 40 mégaphones distribués aux éveilleurs de conscience de l'Etat | 100 % | - Procès-verbal de réception de réception et remise des équipements aux partenaires | Activité réalisée à travers la convention de subsides signées avec l'IPDR |
| Résultat 2 : Des pratiques de gestion et de restauration des forêts communautaires, ainsi que des pratiques familiales et agricoles durables et respectueuses des espaces forestiers sont promues expérimentées et adoptées. | | | | | | |
| Appuyer la mise en réseau entre les producteurs organisés et les acheteurs ; soutenir la commercialisation des produits agricoles | | | | | | |
| 1- Initiation à la concertation des acteurs en vue de la recherche des solutions | | Une dynamique de concertation traitant la question de la | - Prise de conscience de l'intérêt de se mettre autour d'une table pour | 80% | Rapport des missions | |

| | | | | | | |
|--|---|--|---|-----|---------------------------------------|---|
| appropriées aux problèmes de commercialisation au niveau des groupements | | commercialisation des produits agricoles et des PFNL est déclenchée. | organiser ensemble les ventes au niveau de la communauté ; - Mise en place d'une dynamique de commercialisation à travers les clubs dans les groupements | | | |
| 2- Atelier participatif d'analyse des filières porteuses (riz, maïs, manioc, arachide, café, cacao, huile de palme, fruitières, banane, ananas, PFNL) du territoire de Bumba | | Des actions prioritaires à privilégier en vue de dynamiser les différentes filières sont définis et les porteurs des différentes actions sont connus | - Les actions prioritaires à privilégier en vue de dynamiser les différentes filières sont définis ; - Les éléments nécessaires à la description des filières porteuses identifiées sont collectés et disponibles. | 80% | Rapport d'activité | Élaboration d'une stratégie d'intervention dans les différentes filières. |
| 3 - Analyse de la performance de CAFPIK (calculs résultats & analyse de la détermination des prix) | | Les attentes du partenaire à l'analyse du résultat et à la détermination du prix de vente est comprise. | Le partenaire CAFPIK va mettre en place des outils de gestion. | 40% | Rapport d'activité | L'activité reste continue en vue de renforcer les capacités du partenaire. La CdS signée contribue à cette fin. |
| 4 - Atelier de Form'Action sur le réseau de commercialisation des filières agricoles et PFNL | | La nécessité de la mise en réseau de commercialisation est comprise et d'une dynamique d'action de 3P (Public-Privé-Producteurs) | Le réseau commercialisation a été compris pendant la Formation et les Actions définies à travers l'interconnexion des 3P | 80% | Rapport d'activité | À travers les 3P, faciliter l'agriculture contractuel. |
| Appuyer la diffusion d'itinéraires techniques agricoles durables : jachère améliorée, sédentarisation des exploitations, amélioration de la qualité du matériel végétal, promotion des arbres fruitiers | | | | | | |
| 1- Accompagnement à la mise en place (Plantation) des plantules fruitières produites | Formation des bénéficiaires, appui en matériels aratoire et le transport des plantules. | 33.693 plantules des arbres fruitiers (plusieurs espèces confondues) ont été produites, et devront couvrir | Mise en place de 110 hectares de vergers fruitiers par 94 ménages | 70% | Rapport d'activité et de distribution | Etant une activité de démarrage, les plantules étaient produites à Lisala. Vu le mauvais état des |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|-----|---|--|
| durant la phase du démarrage. | | 150 ha | | | | routes le projet s'est confronté au problème de transport de ces plantules vers les bénéficiaires finaux. |
| 2- Appui à la mise en œuvre de la Convention de subsides avec l'Asbl CAFPIK | Rédaction et signature de la convention de subsides avec l'Asbl CAFPIK | Cette convention vise spécifiquement, la promotion et le développement de la filière fruiticole dans la zone d'intervention du PIREDD_MO | La convention de subsides avec le Centre Agroforestier Pilote de KABA, « CAFPIK » est opérationnelle. Elle est signée pour une durée de 24 mois. | N/A | Convention de subside signée partagée avec FONAREDD | Cette convention va permettre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'appui d'un réseau de pépiniéristes fruiticulteurs en relation avec l'Asbl CAFPIK ; ▪ La professionnalisation des fruiticulteurs identifiés au niveau des groupements de la zone d'intervention du PIREDD-MO ; ▪ La promotion de la consommation et de la transformation des fruits ; ▪ La structuration et l'opérationnalisation de la filière fruiticole |
| 3- Appui à la mise en œuvre des CdS avec ST Agriculture et Développement Rural pour l'accompagnement des partenaires/bénéficiaires | Rédaction et signature de la convention de subsides avec l'Asbl CAFPIK | Ces deux conventions de subsides visent spécifiquement et respectivement : | Ces conventions de subsides avec l'IPA et IPDR sont opérationnelles. Elles sont signées pour une durée de 30 mois. | N/A | Conventions de subsides signées partagées avec FONAREDD | |

| | | | | | | |
|--|--|---|--|------|--------------------|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - IPA : appuyer la diffusion d'itinéraires techniques agricoles durables et la dynamique de concertation entre les producteurs agricoles de la zone d'intervention ciblée - IPDR : renforcer la structuration et l'accompagnement des communautés locales des groupements ciblés | | | | |
| 4- Identification des itinéraires techniques agricoles durables pour la province de la MONGALA | Journée Scientifique pour la mise au point des ITK | Faire prendre conscience au monde scientifique de la nécessité de mettre en place au niveau provincial des essais d'itinéraires techniques capables de maintenir la fertilité du sol | Des ITK sont retenus comme étant capables de préserver voire d'améliorer la fertilité des sols dans la province de la MONGALA et des dispositions sont prises en vue de les tester en milieu paysan | 100% | Rapport d'activité | |
| 5- Promotion des arbres fruitiers | Multiplication du matériel végétal de bananier et d'ananas | Avoir du matériel végétal de bonne qualité | Le bananier et l'ananas sont en phase de multiplication. Le bananier est réalisé dans 6 macro propagateur et les ananas viennent d'être traités au carbure (TIF) pour en obtenir une floraison au courant du mois de février 2021. | N/A | Rapport d'activité | |

| | | | | | | |
|--|--|--|---|------|--------------------|--|
| 6- Amélioration de la qualité du matériel végétal | Formation en maintenance variétale | | La maintenance variétale du maïs, du riz et de l'arachide a démarré durant la saison B 21. Avec une production de 500 épis de maïs, 500 panicules de riz et 200 lignées d'arachide. | N/A | Rapport d'activité | |
| Appuyer la production et la valorisation des produits forestiers non ligneux. | | | | | | |
| 1- Etudes préalables / PFNL | Pré identification des Produits Forestiers Non ligneux (PFNL) dans la zone d'intervention. | Une pré identification des différents produits forestiers non ligneux rencontrés dans la zone d'intervention du PIREDD MONGALA (Bumba, Lisala et BONGANDANGA). | <ul style="list-style-type: none"> - Une première ébauche du répertoire des produits forestiers non ligneux rencontrés dans la zone est élaboré ; - La périodicité de récolte de ces produits est indiquée ; - L'écosystème où on rencontre le produit (forêt, savane, champs) est déterminé ; - L'usage relatif à ces produits est connu, ainsi que la quantité produite ; - La perception des communautés aux problématiques environnementales dues principalement à la disparition de ces produits est approfondie. | 100% | Rapport d'activité | |

| | | | | | | |
|---|--|--|---|------|---|--|
| 2- Production et la valorisation des produits forestiers non ligneux | Identification et analyse de principales filières porteuses des PFNL | Des actions prioritaires à privilégier en vue de dynamiser les différentes filières sont définis et les porteurs des différentes actions sont connus | - Les actions prioritaires à privilégier en vue de dynamiser les différentes filières sont définis ; - Les éléments nécessaires à la description des filières porteuses identifiées sont collectés et disponibles. | 80% | Rapport d'activité | Élaboration d'une stratégie d'intervention dans les différentes filières PFNL. |
| Accompagner les initiatives de reboisement pour un usage à terme de bois d'œuvre et de production d'énergie. | | | | | | |
| 1- Etudes préalables aux actions de reboisement | Réalisation de l'étude sur la dynamique des feux et des zones de déforestation dans la zone d'intervention PIREDD_MO | La dynamique des feux et des zones de déforestation étudiée dans la zone d'intervention PIREDD MO est réalisée | Le consultant OSFAC a produit un résultat montrant clairement la dynamique des feux et des zones de forestation dans la zone d'intervention du PIREDD_MO | 100% | Rapport de consultance | Grâce à l'étude menée par le consultant, PIREDD et la province disposent actuellement des données fiables sur la réalité des feux et déforestation |
| 2- Actions de préparation des reboisements | Identification participative des essences forestières à reboiser dans la province de la MONGALA | Un atelier organisé pour l'identification participative des essences forestières à reboiser dans la zone PIREDD MO est faite | Une liste d'essences forestières à reboiser suivant les besoins des communautés locales a été établie par les participants | 100% | Rapport et PV de l'atelier | L'atelier organisé, a permis au PIREDD d'avoir une liste des essences forestières choisies par les parties prenantes |
| | Sélection des structures pépiniéristes planteurs des groupements suivant l'AMI | Identification des potentiels structures pépiniéristes planteurs des groupements suivant l'AMI assurée | L'Avis à Manifestation d'Intérêt lancé a permis au PIREDD d'identifier les pépiniéristes planteurs des groupements | N/A | PV et rapport d'analyse et d'identification des potentielles candidatures | Suite à leurs non ancrage communautaire observés, PIREDD a annulé le processus de sélection des structures pépiniéristes pour se concentrer à la dynamique communautaire des CLD |

| | | | | | | |
|--|---|--|---|-------|--|--|
| 3- Formation des bénéficiaires des reboisements | Renforcement des capacités des superviseurs des secteurs de la CPE à l'utilisation du récepteur GPS et au géoréférencement des sites de reboisement | Les capacités des superviseurs des secteurs de la CPE à l'utilisation du récepteur GPS et au géoréférencement des sites de reboisement sont renforcées | Au moins 15 agents des secteurs ont été formés à l'utilisation du récepteur GPS et au géoréférencement des sites de reboisement | 50 % | Rapport de formation | Pour relever leurs niveaux, 13 superviseurs des secteurs y compris 02 des territoires de la CPE étaient formés |
| Renforcer l'accès aux intrants et à l'information sur la planification familiale | | | | | | |
| 1- Appui à l'organisation des séances de sensibilisation | Réalisation de l'étude de base dans les zones de santé de LISALA, BUMBA et BINGA ; | Les indicateurs de référence de base en santé de reproduction connus | Mission d'étude Baseline réalisée dans 03 zones d'interventions | 80% | - Rapport de Mission de formation des enquêteurs ; - Rapport de mission d'enquête ; - TDR validés ; | Rapport encours de rédaction |
| 2- Promotion et communication / planning familial | Identification de 20 Distributeur à base communautaire contraceptif (DBC) | Les DBC identifiés dans les 03 zones de santé et le dispositif de sensibilisation mise en place | Les listes DBC et les agents mobilisés pour les activités jointes à la lettre d'entente signée entre Enabel et CPSR ; | 100 % | TDR élaborés pour l'appui logistique et validés en attendant la tenue de l'activité au mois de février 2020. | |
| | Mise en place du comité multisectoriel permanent en PF (CTMP) | Le cadre de concertation et de plaidoyer sur le planning familial mis en place au chef-lieu de la Province | Les partenaires mobilisés pour l'opérationnalisation du cadre (CTMP) | 50% | | |
| Résultat 3 : Les capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier sont renforcées | | | | | | |
| Identifier et sélectionner les agents des services techniques (environnement, agriculture, développement rural) qui seront mobilisés pour accompagner les dynamiques de changement dans les zones ciblées | | | | | | |
| 1.1 Diagnostic RH Coordination Provinciale de l'Environnement | Réalisation de l'état des lieux des ressources humaines des différents services techniques (CPED, IPA et IPDR) ; | L'état de lieux exhaustif des ressources humaines réalisé et les capacités techniques des agents à mobiliser connues. | L'effectif déclaratif des ressources humaines connus, leur niveau de déploiement et leurs | 100 % | Rapport de l'atelier de validation des données ; Rapport de mission de diagnostic | |

| | | | | | | |
|--|---|--|---|-------|---|--|
| | | | capacités techniques connues. | | | |
| 1.2 Identification des agents par zone d'intervention (2 ou 3 par zone) | Identification des agents à mobiliser pour le pilotage et la mise en œuvre des dynamiques de changement qui font l'objet des CdS. | Les agents à mobiliser pour impulser la dynamique de changement identifiés par service et par zone d'intervention | 113 Agents mobilisés dont 20 à la CPEDD, 34 à l'IPA et 22 à l'IPDR pour piloter le dispositif de pilotage de 03 CdS | 100 % | Lettre de transmission de liste déclarative des personnes identifiées par la division provinciale de la fonction publique ; | |
| 1.3 Elaboration de la feuille de route des agents | Elaboration de feuille de route des agents mobilisés ainsi que la planification de mise en œuvre des activités | Le dispositif de pilotage de CdS élaboré et la planification de mise en œuvre des activités | La planification de mise en œuvre de Q1 réalisé et les fiches de poste en cours d'élaboration | 50% | Procès des ateliers de planification détaillée de mise en œuvre avec les partenaires ; | |
| Appuyer les Inspections et coordination provinciales et territoriales dans la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de pilotage et de supervision de leurs agents. | | | | | | |
| 1- Diagnostic organisationnel de la Coordination Provinciale de l'environnement | Mission de diagnostic exhaustif dans 03 STD | Un état de lieux exhaustif sur le fonctionnement de 03 STD réalisé dans la province de la MONGALA | Analyse exhaustive de fonctionnement de ces 03 services produits et le rapport disponibles | 100% | - Rapport de Mission de consultance, - Rapport des réunions de restitution | |
| 2- Appui au montage du dispositif de pilotage et de monitoring | Mise en place du système de pilotage de CdS et de monitoring | Le dispositif de pilotage de 03 STD mise en place et le monitoring opérationnel | Le dispositif de pilotage et de monitoring de CdS a été installé dans les 03 STD | 100% | - Les différentes conventions de subsides ; - Les Rapports mensuels de STD et des activités | |
| 3- Réhabilitation des bureaux des services techniques dans les territoires | Démarrage des travaux de réhabilitation et construction des bâtiments de STD à BUMBA | Réhabilitation des bâtiments des services techniques du territoire de BUMBA et Construction du bâtiment devra abriter le | Travaux en cours | 30% | Rapport de suivi chantier KoboCollect | |

| | | | | | | |
|---|---|--|--|-------|--|---|
| | | bureau de l'Antenne de BUMBA | | | | |
| Apporter les moyens aux administrations publiques pour leur déploiement et leur re légitimation. | | | | | | |
| 1- Achat de vélos pour les agents environnement | Achat de 40 vélos des éveilleurs de conscience, | Les éveilleurs de conscience appuyé en moyens de mobilité | Les moyens de mobilités distribués aux éveilleurs de conscience | 100% | - Rapport de remise des matériels | |
| 2- Achat de motos pour les superviseurs | Acquisition de 37 motos pour les superviseurs des STD | Les superviseurs appuyés en matériel roulant | 37 Motos distribués aux superviseurs des STD | 100 % | Rapport de remise des matériels | |
| Informé, sensibiliser et former l'Assemblée Provinciale et le Gouvernement Provincial aux enjeux et à la problématique de l'Aménagement durable du Territoire. | | | | | | |
| 1- Sensibilisation de la Province (Elus, exécutif, gouvernement) | Organisation des ateliers de sensibilisation sur l'AT et DL | À sensibiliser : 21 élus provinciaux ; 3 Administrateurs de territoire et 13 chefs de secteurs | Sensibilisés : 18 élus provinciaux ; | 100% | Rapport d'activité | La sensibilisation s'est réalisée pendant le moment des mesures de geste barrière limitant le regroupement de personnes à 20. Ceci a conduit à saucissonner les réunions et nous avons perdu trop de temps. |
| 2- Sensibilisation des Ministères et administrations provinciales | | 17 membres du gouvernement provincial ; 48 agents de Secteurs et territoire (IPA, IPDR, CPE) | 17 membres du gouvernement provincial ; 48 agents de Secteurs et territoire (IPA, IPDR, CPE) ; 3 Administrateurs de territoire et 13 chefs de secteurs | 100% | Rapport d'activité | |
| Résultat 4 : Des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier sont disponibles et utilisés | | | | | | |
| Accompagner la Province dans un processus de diagnostic de territoire intégrant la problématique de la gestion durable des systèmes agro forestiers. | | | | | | |
| 1 - Diagnostic territorial de ressources | Choix des groupements prioritaires. | 50 groupements | 50 groupements identifiés de manière participative et objective | 100% | CR de la réunion et le rapport d'activité. | Une analyse indispensable pour orienter les investissements REDD+ |
| 2 - Achat de photos satellites et datas | - Formulation de la demande auprès de SNSF et suivi de l'exécution. | - Image satellites de toute la zone de MONGALA : Sentinel 2 de 2019 et Landsat 8 de 2019. | - Images : Sentinel 2 de 2019 et Landsat 8 de 2019. Reçu de la part du SNSF ; | 100% | Les Rapports | Les images de la zone de la MONGALA ont permis au projet de mieux analyser et comprendre |

| | | | | | | |
|--|--|--|---|------|----------------------|--|
| | - Téléchargement de pertes de déforestation de la zone de la MONGALA | - Image de points chauds de déforestation à télécharger sur le site d'Université Maryland | - Image de points chauds de déforestation de 2001 à 2019 téléchargée sur le site d'Université Maryland. | | | les zones d'intervention et jusqu'ici, elles sont à la base des plusieurs orientations de de prise de décision très utiles à l'atteinte de nos résultats |
| Accompagner la Province dans l'élaboration de son schéma provincial d'aménagement durable, sa stratégie de Gestion Durable des Ressources Naturelles et à adresser au moins trois priorités de gestion durable des systèmes agro forestiers en s'appuyant sur son budget et sur les ressources internes au territoire | | | | | | |
| 1 - Appui à la l'élaboration du schéma provincial d'AT | - Échange avec les partenaires sur le statut légal des concessions forestières rendues dans la province de la MONGALA ; - Géolocalisation des concessions Agro-industrielles de la MONGALA. | - Les concessions forestières rendus ont affectables aux autres usages de sol ; - Non les concessions forestières rendues restent sous le contrôle du MEDD et les espaces ne sont pas réaffectés aux autres usages de sol. - Une argumentation venant de la part du MEDD est obtenue. - Cartographie des CAI de la MONGALA. | - Reconnaissance officielle des 10 concessions forestières maintenues dans la MONGALA. - 5 concessions agro-industrielles existantes dans la province de la MONGALA sont Cartographiées. | 100% | Rapports d'activités | Pour une bonne orientation |
| 2 - Appui à la concertation provinciale | Appui à la réunion du CCPF | Production d'un plan d'action des réunions avenir | Plan d'action produits | 80% | PV de la réunion | Le plan d'action des réunions du CCPF, sert à comprendre les thématiques à aborder par cette structure pour mieux discerner leurs missions et les objectifs à atteindre. |

| Appuyer l'élaboration, le pilotage et le suivi de plans de développement de territoire incluant la dimension Gestion Durables des Ressources Naturelles. | | | | | | |
|---|---|--|--|------|---|---|
| 1 - Formation des agents de l'environnement au diagnostic de territoire et à la planification locale | Modules de formation | Disponibilité des modules de formation ; | Formation-action réalisée ; 8 agents du niveau provincial formés ont élaboré les outils du diagnostic. | 50 % | Rapport de formation et les modules disponibles. | D'autres formations sont avenir selon le besoin et le moment de la planification c'est pour cela la disponibilité des modules de formation n'est pas à 100%. |
| 2 - Appui plateformes pluri acteurs de territoire (CARG ou autres pour le suivi du plan) | - Etat de lieu de CARG à tous les niveaux ; - Dynamisation des CARG territoire ; | - Comprendre le niveau d'installation des CARG dans la province ; - Comprendre l'état de fonctionnement des CARG existants. | Découverte de l'Existence de CARG territoire et inexistence des CARG Secteurs ; Décision d'installation des CARGs Secteur | 80 % | Rapport d'activité conduit par les agents de l'IPA. | Pour mieux comprendre les niveaux d'appui aux structures de concertation, il était question de comprendre l'état de fonctionnement et la présence des CARGs. |
| Soutenir la mise en place ou la dynamisation des Comités Locaux de Développement à l'échelle des secteurs | | | | | | |
| 1 - Appui à la mise en place ou redynamisation des CLD | - Formation des agents de l'IPDR sur la mise en place de CLD ; - Appui à la Planification et au déploiement des agents dans les groupements. | - Une connaissance à approfondie des 21 agents de l'IPDR sur l'optation du CLIP et création des CLD. - 50 CLD à Créer dans les différents groupements prioritaires. | - 21 agents de l'IPDR Formés en CLIP et la Création de CLD. - 50 CLD créés dans 50 groupements prioritaires de la province. | 83% | Rapport d'activité | Les groupements présentant une vaste étendue, nous avons jugé bon de doubler le nombre de CLD dans ces groupements qui sont au nombre de 10 donc il nous reste 10 autres CLD à Créer. |
| Accompagner les ETD et les communautés locales (CLD) dans la réalisation de diagnostic de territoire | | | | | | |
| 1 - Soutien à la réalisation des diagnostics concertés ETD (Secteurs) | Elaboration des outils de collecte des données de terrain. | 3 Livrets de l'outil de collecte des données | 2 Livrets de collecte des données provinciales et de niveau groupement. | 67% | Livrets produits | |

| | | | | | | |
|---|--|---|-----------------|------|------------------|--|
| 2 - Soutien à la réalisation des diagnostics concertés communautaires | Elaboration des outils de collecte des données de terrain. | 1 Livret (registre) d'outil de collecte des données au niveau des groupements | Livret produits | 100% | | Ce livret permettra l'outil de collecte de données et de formation des agents de l'environnement sur la collecte des données de PSG. |
| Soutenir les ETD et les Comités Locaux de Développement dans leur planification l'élaboration, et dans l'identification et la mise en œuvre de réponses collectives aux priorités identifiées. | | | | | | |
| 1- Appui à la réunion du CCPF | Production d'un plan d'action des réunions avenir | Plan d'action produits | | 80% | PV de la réunion | Le plan d'action des réunions du CCPF, sert à comprendre les thématiques à aborder par cette structure pour mieux discerner leurs missions et les objectifs à atteindre. |
| Favoriser l'émergence et la formalisation de Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL), et appuyer la mise en œuvre de leur gestion. | | | | | | |
| 1 - Soutien à la mise en place de CCFL | Échange avec les partenaires sur le statut légal des concessions forestières rendues dans la province de la MONGALA ; Géolocalisation des concessions Agro-industrielles de la MONGALA. | RAS | RAS | 10% | RAS | |



7. ETAT D'AVANCEMENT DES RÉSULTATS DU PROGRAMME

7.1 Progrès par résultat du programme

7.1.1 Analyse des progrès réalisés pour l'atteinte du résultat 1 relatif à la conscientisation des habitants des zones ciblées sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers

a. Du dispositif d'éveil de conscience

Des éveilleurs de conscience de proximité, qu'il s'agisse d'éveilleurs issus de la société civile (comme par exemple les leaders communautaires) ou d'agents des différents services techniques partenaires du projet (CEPDD, IPDR, IPA et CPSR) en lien avec leurs missions et attributions conscientisent dans leur milieu la communauté aux problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers. Cette démarche permet de responsabiliser les agents des services techniques dans la réalisation de leur mission statutaire, et assurera la pérennité des acquis du PIREDD_MO en termes de conscientisation et sensibilisation des communautés aux enjeux environnementaux.

Ce dispositif d'éveil de conscience compte actuellement 40 éveilleurs étatique venant de la coordination provinciale de l'environnement et du développement durable (CPEDD) et de 224 éveilleurs communautaires ou de la société civile, identifiés au niveau des villages des 50 groupements de la zone d'intervention du PIREDD_MO. Ce dispositif est porté par la CPEDD à travers la convention de subsides signée avec Enabel en date du 27 octobre 2020.

b. De stratégie de communication et déploiement des équipes « éveilleurs de conscience »

La stratégie de communication est élaborée et disponible. Cette stratégie intégrant la communication pour le développement (C4D) et la communication institutionnelle a été élaborée avec la participation des tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PIREDD_MO, dont l'Unité de gestion de projet, l'équipe de la représentation et les partenaires étatiques. Il s'agit alors d'un outil de programmation des actions de communication qui porte une attention particulière sur le renforcement de la participation et l'appropriation des actions du PIREDD_MO par les parties prenantes.

Enabel a mobilisé l'accord-cadre de coopération signé avec l'Université de Gent pour la réalisation de l'étude anthropologique des représentations sociales des populations à propos de la forêt.

L'objectif de cette étude est de comprendre en profondeur les représentations sociales produites et productrices des rapports des communautés à la forêt afin d'affiner les messages et les modalités les plus adaptées de sensibilisation. Suite aux restrictions de mouvement dues à la COVID 19, la mission du terrain de l'Expert de l'UGent s'est réalisée au dernier trimestre de l'année 2020 (Novembre – décembre). Le rapport final et le dépliant sont en cours de finalisation et permettra ainsi d'enrichir la stratégie et le plan de communication.

Concernant le déploiement, les éveilleurs de conscience de la CPEDD sont dotés des vélos pour la mobilité. Le dispositif de pilotage reprise dans la convention de subsides contribue au suivi de la part de la CPEDD et des techniciens du projet pour un accompagnement efficace sur terrain. Il est prévu chaque semestre des ateliers d'échanges et des réorientations avec les différentes parties prenantes. Enabel a prévu aussi la formation de l'équipe et des partenaires par des Experts recrutés suivant un contrat-cadre développement local pour des postures pertinentes.

Dans sa stratégie d'accompagnement pour le changement, le PIREDD_MO a organisé une journée porte ouverte en vue de sensibiliser le public sur la REDD+, de présenter les résultats obtenus, son approche de mise en œuvre et les résultats attendus du PIREDD_MO dans la Province de le MONGALA. En outre 05 Emissions pré-enregistrées sur les différentes thématiques en lien avec la REDD+ étaient diffusées pendant 01 Mois à des radios locales à LISALA et BUMBA.

7.1.2 Analyse des progrès réalisés pour l'atteinte du résultat 2 relatif à la promotion et expérimentation et adoption des pratiques de gestion et de restauration des forêts communautaires, ainsi que des pratiques familiales et agricoles durables et respectueuses des espaces forestiers.

a. Soutien à la commercialisation des produits agricoles et Accompagnement à la recherche de solutions concertées aux problématiques de circulation des biens et des personnes

Tous les éléments nécessaires à la description des filières porteuses identifiées (riz, maïs, manioc, arachide, café, cacao, huile de palme, fruitières, banane, ananas, PFNL) ont été collectés lors de l'atelier participatif, et sont disponibles. La collecte des données quantitatives débutera par une enquête auprès d'un nombre ciblé et géoréférencé de ménages, en vue de suivre la variation de leur revenu.

L'absence dans la zone d'intervention des structures de commercialisation appropriées pour la vente, et le retard observé dans le déploiement du dynamisme communautaire en matière de commercialisation à travers les agents de l'administration publique, ont constitué des contraintes dans l'atteinte des résultats relatifs au soutien à la commercialisation de leurs produits agricoles.

La mise en œuvre des différentes conventions de subsides respectivement avec le service technique de l'Agriculture et avec CAFPIK va contribuer à lever ces contraintes et à réaliser entièrement ce sous résultat.

Notons que les concertations sur la problématique commercialisation dans les groupements avaient eu lieu et une dynamique a été observée dans certains groupements pour organiser la vente de leur produits agricoles et entamer aussi une diversification agricole à travers la vente des PFNL.

Tous les éléments nécessaires à la mise en réseau des 3P (Publique-Privés-Producteurs) ont été déployés lors d'un atelier de Form'Action qui a permis de susciter auprès des parties prenantes une interconnexion dans la commercialisation selon l'intervention de chaque "P" dans la chaîne de valeur. Ceci a permis d'identifier les privés qui œuvrent directement dans les filières identifiées lors de l'atelier WorldCafé pour apporter leurs moyens financiers et logistiques. A ce jour, les acteurs concernés s'organisent pour favoriser la vente groupée dans les groupements prioritaires. Pour collecter les données de vente dans différents groupements, un appui en renforcement des capacités est prévu sur la gestion avec les outils appropriés

b. Diffusion d'itinéraires techniques agricoles durables : jachère améliorée, sédentarisation des exploitations, amélioration de la qualité du matériel végétal, promotion des arbres fruitiers

- Techniques innovantes d'agriculture durables.

Plusieurs techniques innovantes d'agriculture durable sont envisagées afin de sédentariser l'agriculture, de maintenir la fertilité du sol, d'augmenter la productivité du travail et de contribuer à l'augmentation des revenus des exploitations agricoles. Parmi ces techniques figure le système agroforestier (SAF). Il existe plusieurs variantes de l'agroforesterie. La variante actuellement mise en place dans la zone PIREDD_MO est l'agroforesterie fruitière. C'est-à-dire l'association de l'arbre fruitier et des cultures vivrières.

Dans le territoire de Lisala : durant l'année 2020, 101 fruiticulteurs ont été formés par les experts du PIREDD_MO. Ces bénéficiaires identifiés ont été initiés aux techniques d'implantation, d'entretien d'un verger fruitier en agroforesterie et sur les notions de filière fruitière. Ils ont été sensibilisés sur les avantages socio-économiques et environnementaux des plantations fruitières familiales. Et ils ont assimilé les techniques culturelles liées à la mise en place, l'entretien et la protection des plantations fruitières. Ils ont été appuyés en matériel aratoire : houe, machette et corde. Ils ont mis en place 101 ha de vergers dans le territoire de LISALA. Le rapport d'inspection 2020 des agronomes de CAFPIK (partenaire en charge de l'arboriculture fruitière) relève quelques cas d'abandon dus aux vols de plantules par les villageois. Ce qui réduit le taux de réussite à environ 85%. Deux photos ci-dessous nous montrent la taille atteinte actuellement par quelques plantules.

Toutefois, une attention particulière doit être soutenue en ce qui concerne à l'état cultural des vergers surtout durant la période de la saison sèche que va traverser la province (janvier à mars 2021) ainsi que l'état sanitaire (attaques de chenille, développement de maladie). La mise en œuvre de la convention de subsides avec l'inspection provinciale de l'Agriculture mobilisant ainsi les techniciens sur terrain va sûrement pallier à ces difficultés. Au-delà de l'agroforesterie fruitière, des représentants du monde scientifique de la MONGALA (Facultés agronomiques des Universités (Lisala, Bumba), Instituts Supérieurs Etudes Agronomiques (Lisala, Bumba), ISP (Bumba), Ingénieurs de l'IPA, du SENASEM et des ingénieurs agronomes indépendants ont été conviés à une journée scientifique (à LISALA). Cette journée avait pour but de passer en revue différents itinéraires techniques (ITK) et de voir dans quelle mesure ces derniers peuvent s'appliquer dans la province de la MONGALA. Plusieurs ITK basés sur la culture en couloirs d'espèces arbustives légumineuses (*Cajanus cajan*, *Tephrosia*), non légumineuse (*Tithonia*) ainsi que l'utilisation de plantes de couvertures (*stylosanthes*, *mucuna*) ont été retenues.

Leçons apprises :

Conduite dans la logique des « quick win », ce résultat a été obtenu moyennant un coût de transport fortement élevé. Ce qui a permis au projet de tirer deux grandes leçons :

- ↳ La nécessité de rapprocher le plus possible la production des plantules du lieu de leur mise en place définitive (verger) ;
- ↳ L'intérêt de réaliser des tests de transplantation à racines nues, afin d'identifier les espèces fruitières supportant ce mode de transplantation. 5 espèces sur 6 ont réussi ce test.



Figure 1 : Pépinière d'espèce fruitière et pérenne



Figure 2 : Distribution de plantules auprès des bénéficiaires

Tableau 2 : Synthèse de la distribution des plants dans le territoire de Lisala

| | Nombre installés | Ménages cibles | Superficie totale (ha) |
|-------------------|------------------|----------------|------------------------|
| Vergers fruitiers | 100 | 94 | 101,85 |
| Total | 100 | 94 | 101,85 |

La liste complète des bénéficiaires avec leurs coordonnées géographiques se trouve en annexe du présent rapport.



Taille de quelques plantules dans les vergers fruitier du territoire de Lisala (décembre 2020)



Bananiers plantain, Maraichère et ananas en prévision de la réduction de la pression sur la forêt

Constat encourageant sur l'agroforesterie : de manière tout à fait fortuite, l'équipe du PIREDD_MO en mission dans le territoire de Lisala a découvert le champ d'un ménage exploité sous le système agroforestier. Cette « découverte » a encouragé l'équipe qui venait de former les fruiticulteurs en agroforesterie fruitière. Ce qui augure de bons résultats en termes d'adoption de ce système agroforestier.



Champ d'un paysan sur la route entre BINGA et MONDONGO. On y voit une agroforesterie (agriculture en couloir) telle que prônée par le PIREDD_MO

- **Jachères améliorées.**

La jachère améliorée dans le cadre des activités du PIREDD-MO va se réaliser à travers l'introduction de plusieurs types de plantes améliorantes : des arbres agroforestiers (acacia et autres arbres fertilitaires), des arbustes légumineuses (Tephrosia sp., Leucaena sp., Tithonia sp, Cajanus sp.) ainsi que des plantes de couvertures, légumineuses herbacées (Stylosanthes sp., Mucuna sp.).

Durant le premier semestre de l'année 2020 (avant la mise en route de la Convention de Subside avec l'IPA), 4 parcelles de multiplication de semences de ces différentes espèces ont été mise en place dont trois dans le territoire de Lisala : site CAFPIK, site KANEA et à l'ITA MONDONGO (Territoire de Lisala) et une parcelle dans le territoire de Bumba sur le site D'EKANGO. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans le site de KANEA. Avec la mise en œuvre de la convention de subside et le démarrage des champs écoles paysans (CEP), la collecte du matériel végétal s'est intensifiée : le nombre de site a augmenté puisque chaque CEP a semé quelques pieds des essences mentionnées ci-dessus. A cela s'ajoute le fait que chaque moniteur agricole est en train d'identifier des sites qui pourront servir de point de collecter les semences

- **Production de plantules en prévision de la mise en place des vergers familiaux**

Outre les résultats obtenus dans l'implantation de vergers familiaux dans le cadre des activités dites « **quick win** », le partenaire CAFPIK, à travers ses pépinières primaires de Lisala et de Bumba a lancé la production de plantules de différentes espèces fruitières ainsi que de cacaoyers. La production obtenue est mise en vente dans les deux pépinières primaires est de :

| Pépinière primaire de Lisala | |
|--------------------------------------|-------------------------|
| Espèces produites | Nbre de plantule |
| Ramboutan | 1530 |
| Oranger | 1113 |
| Pomme cythère | 600 |
| P. rouge | 110 |
| Bananier | 310 |
| Manguier | 1800 |
| Jaquier | 15 |
| Abiou | 100 |
| Total pépinière primaire de Lisala | 5578 |
| Pépinière primaire de Bumba | |
| Espèces produites | Nbre de plantule |
| Cacaoyer | 5.409 |
| Citrus sp | 689 |
| Safoutier | 78 |
| Goyavier | 404 |
| Pomme citer | 21 |
| Madamin | 68 |
| Ramboutan | 30 |
| Manguier | 86 |
| Cœur de bœuf | 2 |
| Acacia | 420 |
| Azadirachta | 11 |
| Moringa | 32 |
| Total pépinière primaire de Bumba | 7250 |
| Total pépinières primaires de CAFPIK | 12.828 |

Essai de transplantation des plantules dans des sachets biodégradables. En prévision de la mise en œuvre du Plan d'intensification de l'arboriculture fruitière (PIAF), le CAFPIK à travers ses pépinières primaires est en train de tester des sachets en matière biodégradables c'est-à-dire réalisés à l'aide de raphia et de feuilles de bananier. A ce jour, plus de 400 sachets ont été ainsi fabriqués : 300 en raphia et 100 en feuille de bananier. Les résultats sont à ce jour très satisfaits.



Production de plantules dans la pépinière primaire d'Ekange



Le PIREDD MO compte beaucoup sur le bananier plantain et l'ananas pour permettre de réduire la pression sur la forêt. Pour ce faire, les deux pépinières primaires de Lisala et de Bumba se sont lancées dans la production de matériel végétal de ces deux espèces. Pour le bananier, c'est la méthode PIF qui est vulgarisée avec une production moyenne encore fortement en deçà des potentialités c'est-à-dire en moyenne 1100 plantules par germeur (macropropagateur). Pour l'ananas, la multiplication rapide va se faire en recourant au TIF (Traitement d'Initiation Florale) à l'aide du carbure. Cette méthode a été appliquée aussi bien à Lisala qu'à Bumba sur 665 pieds d'ananas. Les premiers résultats sont attendus pour le début de l'année 2021.

- **Jardin scolaire – jardin de case.**

Au côté des vergers fruitiers, le PIREDD MO va promouvoir le jardinage scolaire et le jardin de case comme source d'amélioration des revenus. Deux premiers essais ont été installés, le premier au niveau de l'ITA MONDONGO (Territoire de Lisala) et le deuxième sur le site D'EKANGO (Territoire de Bumba).

A l'ITA MONDONGO, l'accompagnement a permis de mettre en place 60 plates-bandes de culture maraîchère (Amarante) durant la saison sèche.

Selon les données récoltées auprès des responsables de l'institut, la production a permis de nourrir environ 500 personnes pendant 2 mois.



Au niveau de la pépinière primaire D'EKANGO dans le territoire de Bumba, l'accompagnement du PIREDD_MO a permis :

aux élèves de maîtriser les techniques de conduites de parcelles légumières du germe à la récolte et en particulier la construction de plates-bandes (de 1,20 m x 10 m) séparées d'allées de 40 cm, ce qui est une innovation dans le territoire.

de démontrer les potentialités des cultures légumières en tant que source de revenus. Le site d'Ekango a atteint une vente moyenne de Gombo de 50.000 FC par semaine soit un chiffre d'affaires mensuel de 200.000 FC atteint après 3 mois de travail.

- **Maintenance variétale.**

La maintenance variétale permet de garder les caractéristiques d'une variété dont la principale est le rendement. L'absence de maintenance est de nature à anéantir les efforts des organismes de développement dans le secteur agricole. Cinq ingénieurs agronomes (trois du SENASEM et 2 issus du secteur privé dont une femme) ont été formés par le responsable de l'INERA BOKETA (Sud Ubangi) à Lisala dans les techniques de maintenance variétale.



Cette formation a eu comme résultat le déclenchement du processus de maintenance variétale par l'implantation de deux parcelles l'une dans le territoire de LISALA et l'autre dans le territoire de BUMBA.

Ces parcelles de maintenance ont permis d'obtenir des semences souches qui permettront au secteur privé de lancer la campagne suivante le programme de maintenance des espèces concernées : maïs (500 épis), riz (500 panicules) et arachide (200 lignées).



Parcelles de maintenance variétale de maïs et arachide

- **Diffusion des innovations et du matériel végétal**

Le canal retenu par le PIREDD MO pour assurer la diffusion des innovations (Itinéraires techniques ITK, semences d'espèces fertilitaires etc.) est le champ école paysan (CEP). Les 24 moniteurs agricoles (MONAGRIS) retenus pour les trois territoires (BONGANDANGA 8, BUMBA 9 et LISALA 7) sont en train d'être formés dans le processus CEP. La signature de la convention de subside avec l'Inspection Provinciale de l'Agriculture (IPA) au dernier trimestre de l'année 2020 a permis le déploiement de ces Monagris, avec pour mission première d'implanter les premiers CEP dans leur zone d'intervention. A la fin de l'année 2020, 30 CEP ont pu ainsi être implantés. L'évaluation de ces derniers est prévue pour le premier trimestre de l'année 2021 avant le grand déploiement durant la saison A 2021.

- **Résultats inattendus**

En 2019, le PIREDD MO a formé des membres de l'ASBL CAFPIK (à Lisala) ainsi que les enseignants et les élèves de l'ITA MONDONGO (à MONDONGO) dans la technique de multiplication rapide du bananier dénommée PIF (Plants issus de fragments de tiges). Lors de ces formations deux macro-propagateurs (serres) ont été construits et à l'occasion, un support vidéo a été remis aux participants disposant d'un support amovible (flash disk). Les bénéficiaires de ce support l'ont à leur tour montré à d'autres, c'est ainsi qu'en décembre 2019, 8 propagateurs avaient été installés sans financement PIREDD_MO. L'effet tâche d'huile observé en 2019 s'est poursuivi durant le premier semestre 2020, 2 autres macro-propagateurs (serres) ont été construits à l'initiative des exploitants, sans financement du PIREDD_MO.

Cas de vols de plantules d'arbres fruitiers. Bien que malheureux, le vol a toujours été considéré comme une forme de vulgarisation. Par ce geste reprochable, le villageois manifeste son intérêt pour une espèce, une variété.



La photo ci-haut est un exemple de ces serres construites par un fruiticulteur qui s'est inspiré des autres serres. Il a reçu le documentaire (vidéo) et a décidé de s'en inspirer. Sans financement et sans formation du PIREDD MO, mais en ayant tout simplement observé les autres serres et en suivant les recommandations données dans la vidéo. La technique est bien adoptée à Lisala.

c. Appui à la production et la valorisation des produits forestiers non ligneux.

Faute de données disponibles au niveau de l'administration provinciale quant aux PFNL, trente (30) principaux Produits Forestiers Non Ligneux dans la zone d'intervention du PIREDD_MO ont été pré-identifiés et une liste dressée (voir liste en annexe). Cette liste a permis aux différentes parties prenantes lors d'un atelier participatif, d'identifier et d'analyser les principales filières porteuses. Les filières miel, chenilles, fumbwa (*Gnetum africanum*) (3) ont été confirmées comme devant faire l'objet d'un appui du Projet. Ces filières ont été analysées et les actions prioritaires à privilégier en vue de les dynamiser ont été définies. Il s'observe au regard de ce qui précède, que le programme est en bonne voie d'atteindre les cibles.

Une stratégie est en cours de finalisation et sera prochainement lancée pour appuyer les actions liées à l'apiculture et à la domestication des PFNL par une structure spécialisée retenue et financée par un subside.

d. Accompagnement des initiatives de reboisement pour un usage à terme de bois d'œuvre et de production d'énergie.

Face à la problématique de la REDD+, les initiatives de reboisement sont considérées comme pratiques agricole durables familiales de gestion et de restauration des forêts communautaires respectueuses des espaces forestiers.

Pour y parvenir, des études préalables aux actions de reboisement ainsi que les actions de préparation des reboisements ont été menées.

Comme première action préalable de reboisement, (i) la réalisation d'une étude sur la dynamique des feux et de zone chaude de déforestation par le bureau d'études « Observatoire Satellital des Forêts d'Afrique Centrale (OSFAC) » dans la zone d'intervention. Les résultats obtenus ont permis au programme de mieux connaître et maîtriser l'occupation spatiale de la zone, connaître le taux réel de déforestation ainsi que la dynamique des feux dans la province. La deuxième action préalable de reboisement est l'organisation d'un atelier d'identification participative des principales essences forestières à reboiser (en annexe le rapport et PV de l'atelier).

Les actions de préparation des reboisements réalisées dans le cadre du programme PIREDD MO sont (i) l'identification des potentielles structures pépiniéristes planteurs sur base de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par mais dont le processus final annulé suite au constat de non ancrage communautaire de ces structures. Cette situation a permis au programme de se focaliser vers la dynamique communautaire basée sur les CLD créés au niveau des groupement prioritaires.

Enfin, pour assurer un meilleur accompagnement des communautés locales aux initiatives de reboisement pour un usage à terme de bois d'œuvre et de production d'énergie, quinze (15) agents des secteurs de la Coordination Provinciales de l'Environnement (CPE) ont renforcé leurs capacités à l'utilisation du récepteur GPS et au géoréférencement des sites de reboisement des ménages dans le but de mieux les aider à accompagner le projet dans l'atteinte des objectifs.

e. Renforcer l'accès aux intrants et à l'information sur la planification familiale

Au regard des dispositions prévues dans le DTF en ce domaine, le pilier planification familial devrait au départ être piloté par le Programme DKT avec l'appui financier et technique du PIREDD_MO. Du fait de la clôture des actions de cette organisation humanitaire dans la province de la MONGALA, le PIREDD_MO a opté de s'appuyer sur l'expertise de la Coordination Provinciale de Santé de la Reproduction MONGALA (CPSR). C'est dans ce cadre qu'une lettre d'entente a été signée le 30 Septembre 2020 entre la Coordination Provinciale de Santé de la Reproduction et l'Agence Belge de Développement. Cette lettre d'entente porte sur le renforcement de l'accès aux intrants et à l'information sur la planification familiale (PF) dans la Province de la MONGALA.

A travers cette lettre d'entente, le PIREDD_MO et la CPSR travaillent sur la dynamisation de l'offre PF dans trois zones de santé ciblées dont la zone de santé de BINGA, BUMBA et LISALA. Depuis le lancement de cette lettre d'entente les deux parties œuvrent dans la sensibilisation des personnes en âge de procréation (15 à 45 ans) dans le contrôle de naissance à travers l'utilisation des méthodes contraceptives modernes.

C'est à ce titre qu'en plus de l'équipe opérationnelle de la CPSR (06), le PIREDD_MO mobilisé 20 Distributeurs à base communautaire de contraception (relais communautaire) dans les 03 zones de santé pour faire véhiculer l'information dans la communauté.

Par ailleurs, en guise de faciliter l'analyse de l'impact de l'action dans 03 zones de santé, le PIREDD_MO a appuyé l'étude de base dans les 20 aires de santé ciblées. Le résultat de cette étude (encours de rédaction) permettra au PIREDD_MO d'avoir des données de référence de base qui seront régulièrement confronté aux indicateurs atteint en mi-parcours (Couple année de protection, taux de prévalence contraceptive...).

7.1.3 Analyse des progrès réalisés pour l'atteinte du résultat 3 relatif au renforcement des capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier

En 2020, le PIREDD_MO a eu le mérite de faire assoir les mécanismes de renforcement de dispositif du pilotage des structures déconcentrées impliquées dans la mise en œuvre de l'intervention.

a. De la réalisation du diagnostic des ressources humaines.

Cette activité était un préalable à l'identification des agents des services techniques (environnement, agriculture et développement rural) mobilisés pour l'accompagnement des dynamiques de changement dans les communautés. Pour y arriver, le PIREDD_MO a mené une analyse exhaustive (qualitative et quantitative) des ressources humaines utilisées par ces trois STD conformément aux listes déclaratives de ces structures arrêtés au 31/12/2019. A travers cette étude et avec le concours de la Division Provinciale de la fonction publique aux activités et la participation de l'administration provinciale de ces 03 STD, les agents compétents et motivés ont été identifiés au sein de ces services pour le pilotage des activités dans la Province de la MONGALA. Il en est de même pour leur besoin en renforcement des capacités qui ont été identifiés et appuyés par un plan RC ad-hoc. Le résultat de cette étude a démontré que l'effectif de ces trois administrations est jeune, déployé dans toutes les entités administratives mais qui contrastent avec le salaire impayé (90%) et insuffisance des mécanismes de renforcement des capacités des agents.

b. Diagnostic organisationnel et élaboration des plans de renforcement des capacités de services de l'environnement, Agriculture et développement rural

Au mois de septembre 2020 avec le concours d'un consultant indépendant, le PIREDD_MO a réalisé le diagnostic organisationnel exhaustif et élaboré les plans de renforcement de capacités des services techniques déconcentrés des Ministères de l'environnement, de l'agriculture et du Développement rural, de la Province de la MONGALA.

Les enquêtes et les réunions de validation des données ont eu lieu au chef-lieu de la province (Lisala) et aux chef lieux de trois territoires (BUMBA, BOBALA et BONGANDANGA) et ont connu la participation de 104 personnes représentant toutes les couches de la vie sociale. Les résultats de cette étude ont permis au PIREDD_MO d'avoir :

- ✓ Un état de lieu critique du mode de fonctionnement organisationnel réalisé. Il s'agissait de faire :
 - Une analyse du contexte socio-politique de la province de la MONGALA en lien avec le vison de l'investissement REDD+ ;
 - Une présentation détaillée et synthétique de l'analyse FFOM de l'architecture organisationnelle ;
 - Une analyse situationnelle du niveau d'appropriation et de mise en œuvre des missions et rôles de chaque service ;
 - L'identification des interactions entre les trois structures ciblées dans le cadre du programme PIREDD_MO
- ✓ Une étude de référence en besoins de renforcement des capacités, ce qui a permis au PIREDD_MO de disposer des données de base en même de faciliter l'analyse des indicateurs de performance des besoins en renforcement des capacités (Matrice de suivi/évaluation avec indicateur SMART disponible) ;
- ✓ Le plan de renforcement des capacités élaboré en fonction des besoins identifiés dans chaque STD. De ce plan, les actions de renforcement des capacités sont désagrégées par service déconcentrés et leurs modalités de mise en œuvre définies, priorisées par paires et valorisées en terme monétaires. En plus les priorités de changement organisationnel en lien avec la stratégie REDD+ sont dégagées. Toutes ces actions sont synthétisées dans un plan cohérent et concis.

c. L'Elaboration de document de contractualisation (Convention de subsides)

L'une de stratégie d'intervention de PIREDD_MO est la ré-légitimation des services publics concernés par la gestion durable des ressources forestières. Pour Enabel, il s'agit d'amener les structures étatiques à bien réaliser leurs missions règlementaires, tout en améliorant leurs relations avec les communautés. C'est à ce terme et au travers une démarche participative, que le PIREDD_MO a trouvé opportun de travailler avec les trois STD dans la mise en œuvre des actions directes sur le terrain en lien avec les résultats attendus. Cette démarche a conduit à l'élaboration de trois (03) documents de contractualisation entre le PIREDD_MO la CPEDD, l'IPA et l'IPDR. La mise en œuvre des activités a débuté au mois de Novembre 2020, précédée de la signature de la convention de subsides et le virement de fonds aux partenaires. Les trois conventions de subsides contribuent à l'atteinte des résultats du projet à travers les actions ci-après :

- i. **La Coordination Provinciale de l'Environnement et du développement durable** ; la promotion et le développement des systèmes agroforestiers durables et de restauration des forêts, et soutien à une approche territoriale de développement local. A travers :

- ✓ L'opérationnalisation (suivi et accompagnement) des « éveilleurs de conscience » dans les zones d'intervention ciblées ;
 - ✓ La promotion et l'accompagnement des initiatives de reboisement, de la valorisation des PFNL et des mises en défens des savanes arbustives anthropiques ;
 - ✓ La mise en place des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gouvernance forestière.
- ii. **L'Inspection Provinciale du Développement Rural** ; le renforcement la structuration et l'accompagnement des communautés locales des groupements ciblés, à travers :
- ✓ La mise en place des comités locaux de développement (CLD)
 - ✓ Le renforcement des capacités des groupements communautaires et associatifs ;
 - ✓ La structuration des organisations paysannes y compris les initiatives locales de développement (ILD).
- iii. **L'Inspection Provinciale de l'Agriculture** ; l'appui à la diffusion d'itinéraires techniques agricoles durables et la dynamique de concertation entre les producteurs agricoles de la zone d'intervention ciblée, à travers :
- ✓ Le renforcement des capacités des agents de l'inspection Provinciale de l'Agriculture « IPA » en appui-conseil agricole et l'appui à la promotion des filières porteuses par ces derniers,
 - ✓ L'amélioration des productions et des productivités agricoles des ménages agricoles accompagnés
 - ✓ L'appui de l'Inspection provinciale de l'agriculture dans son mandat de secrétaire au sein des CARG et de collecte de données statistiques

La mise en œuvre de ces différentes conventions de subsides qui a débuté au mois de Novembre 2020 contribue à l'atteinte des objectifs de l'intervention et à la mise en œuvre des investissements REDD dans la province de la MONGALA.

7.1.4 Analyse des progrès réalisés pour l'atteinte du résultat 4 relatif à la disponibilité et l'utilisation des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier

a. Sensibilisation de la Province (Elus, exécutif, gouvernement, administrations provinciales)

Dans le cadre de renforcement des capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier, une sensibilisation prévue dans le document technique et financière a été réalisée ainsi le résultat suivant a été atteint :

- ✓ Les parties prenantes ont été Informées sur le PIREDD_MO et ses activités principales.

- ✓ Les parties prenantes ont été Informées sur l'importance et la nécessité de l'aménagement du territoire et ainsi que les rôles des acteurs dans ce processus ;
- ✓ Les parties prenantes ont été Informées sur les différents documents et les manières à les produire :
 - La Province (le Schéma provincial d'aménagement territorial (SPAT)) ;
 - Les Secteurs (les Plans de développement durable (PDD)) ;
 - Les Groupements (les Plans simples de Gestion (PSG)) ;
- ✓ Les parties prenantes ont la compréhension de tout le processus d'aménagement du territoire et du développement local ;
- ✓ Dépliant contenant les informations générales de PIREDD Mongala a été distribué ;
- ✓ Le comité technique d'élaboration de Plan Provincial d'Aménagement de Territoire (PPAT) ex SPAT installé. PV d'installation du comité technique).



Figure 1 : Photo de sensibilisation avec les élus Provinciaux



Figure2 : Photo de sensibilisation avec les membres du gouvernement



Figure 3 : Photo de sensibilisation avec les administrateurs du territoire et STD de Lisala

Après avoir lu quelque article des lois et dessous, tous les participants ont fait une demande verbale celle d'avoir lesdites lois en endure :

- LA CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ;
- LOI N° 73-021 DU 20 JUILLET 1973 PORTANT REGIME GENERAL DES BIENS, REGIME FONCIER ET IMMOBILIER ET REGIME DES SURETES TELLE QUE MODIFIEE ET COMPLETEE PAR LA LOI N° 80-008 DU 18 JUILLET 1980 ;

- LOI N° 11/022 DU 24 DECEMBRE 2011 PORTANT PRINCIPES FONDAMENTAUX RELATIFS A L'AGRICULTURE ;
- LOI N° 11/009 DU 09 JUILLET 2011 PORTANT PRINCIPES FONDAMENTAUX RELATIFS A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Le Projet examinera l'option de doter la province en différents documents jugé utiles.

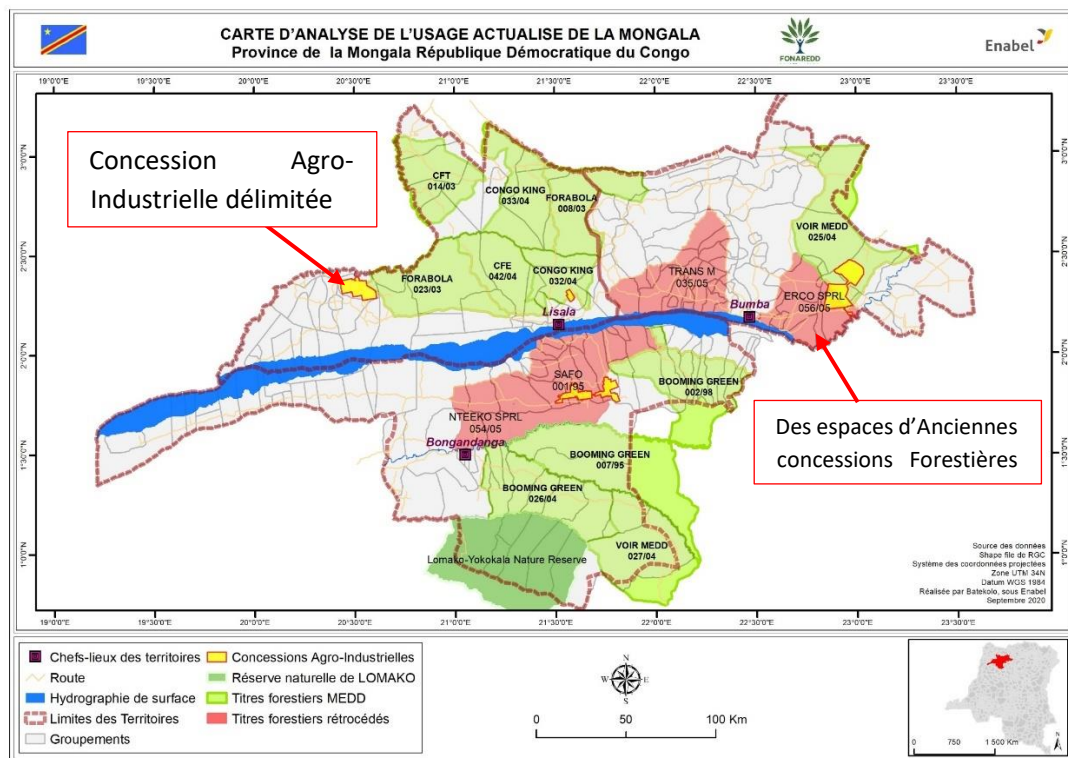
b. Des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier sont en processus de la réalisation.

■ **Compréhension de macro zonage de la province de la MONGALA**

Etant une nouvelle entité décentralisée, la province de la MONGALA s'est lancée dans un processus d'aménagement du territoire (AT) soutenu par les autorités politico-administratives et les élus provinciaux. Dans ce processus, la planification spatiale prévoit, l'affectation de certaines superficies en Concessions Forestières des Communautés Locales CFCL, pour les communautés qui disposent coutumièrement des terres tel que l'inscrit le Décret n° 14/018 du 02 août 2014 fixant les modalités d'attribution des concessions forestières aux communautés locales. Mais, la coordination provinciale de l'Environnement ne dispose d'aucune documentation éclairant sur le statut des concessions forestières de sa juridiction surtout pour ce qui concerne les concessions forestières abandonnées par les entreprises et rendues à l'Etat congolais. Tout comme l'Inspection Provinciale de l'Agriculture (IPA) ne disposait pas des données géoréférencées des concessions agro-industrielles, autant que leurs superficies.

Cette situation ne permettait pas d'avoir un usage actualisé d'utilisation de terre à l'échelle de la province en termes de macro zonage et constitué un risque qui pouvait handicaper le processus de l'aménagement du territoire sur l'étendue globale de la Province.

Ainsi sur 10/14 concessions forestières sont maintenues dans la province ainsi que leur statut est bien connu.



■ **Choix des groupements prioritaires**

Etant donné que la province de la MONGALA a plus de 177 groupements, le DTF donne le mandat au PIREDD_MO d'intervenir dans 50 groupements.

Pour des raisons plus détaillées dans l'analyse de la recherche de situation de priorisation des groupements, le PIREDD_MO, s'est fixé des critères REDD+ pour aboutir au choix de 50 groupements prioritaires dans un atelier regroupent toutes les autorités politico-administrative compétentes du niveau Provincial et Local.

La MONGALA se présente en trois grandes catégories qui sont : (i) espaces occupés par les communautés ; (ii) des espaces occupés par des concessions forestières et Agro-industrielles ; (iii) l'espace occupé par une Aire Protégée (réserve naturelle de la LOMAKO-YOKOKALA). Les deux dernières catégories ont l'obligation d'avoir des plans de gestion durable selon la législation congolaise via leurs détenteurs des titres, par contre les espaces occupés par les communautés locales méritent un établissement des PLAT.

Le PIREDD-MO a adopté l'option de soutenir la réalisation des plans locaux d'aménagement du territoire au niveau de groupement soit Plan Simple de Gestion (PSG), ceci à nécessiter une analyse approfondie pour pouvoir présélectionner les groupements sur base des certains critères REDD+ validés lors de la première réunion du Comité Technique de Concertation et de Suivi (CTCS).

C'est sur base de ces critères que le PIREDD_MO a organisé l'atelier de sélection et de validation des groupements prioritaire aux activités du PIREDD_MO. Les objectifs de l'atelier étaient :

- De présenter les critères de sélection auprès des parties prenantes ;
- D'amener les parties prenantes à fournir des réponses au critère préfini « existante de conflits » ;
- Faire valider la liste de groupements par les autorités politico-administrative ;
- D'apporter des corrections sur l'orthographe des noms des groupements et signaler le cas de conflit.

Une première phase de travail s'est réalisée au bureau, ceci a consisté à définir et analyser les critères REDD+. Les images Landsat8 et Sentinel2 fournies par SNSF au PIREDD MO et les pertes de la couverture végétale de 2019 produites par l'Université Maryland.

Le choix des groupements prioritaires est principalement guidé par la faisabilité des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs REDD+ (reboisement, mise en défens, agroforesterie, Agriculture sédentaire productive, ...).

Ainsi les 7 critères décrites ci-dessous :

1. **Accessibilité** : avoir une route praticable, être proche d'une cité (BINGA, BONGANDANGA, BOSO- SIMBA, LISALA, BUMBA) pour faciliter le suivi des activités.
2. **Existence d'une grande superficie hors concessions forestières, agro-industrielles et RN LOMAKO** : opportunité de travailler dans des zones tout en évitant le chevauchement avec les concessions forestières, agro-industrielles et la RN.
3. **Présence dans une zone de Hot Spot de déforestation** : Comme tout projet PIREDD, le projet agit dans les zones de forte dégradation forestière et de déforestation pour pouvoir augmenter la séquestration du carbone forestier (mise en défens, reboisement, AGF et agriculture sédentaire).
4. **Possibilité d'avoir une superficie potentielle à dédier à la CFCL** : L'existence de grandes superficies forestières libres favorisera la mise en place de CFCL ;
5. **Absence de conflits fonciers majeurs** : L'existence des conflits fonciers majeurs au sein d'un groupement donné ne favorisera pas une bonne mise en œuvre des activités.
6. **Présence des P.A. si existants dans le secteur** : Les groupements ayant des peuples autochtones sont à coopter.
7. **Présence des écosystèmes fragiles (marécage, érosion, ...)** : Les écosystèmes fragiles seront mis en zone de conservation lors de l'affectation de terre de PSG. Un arrêté du Gouverneur est envisagé pour leur classement.

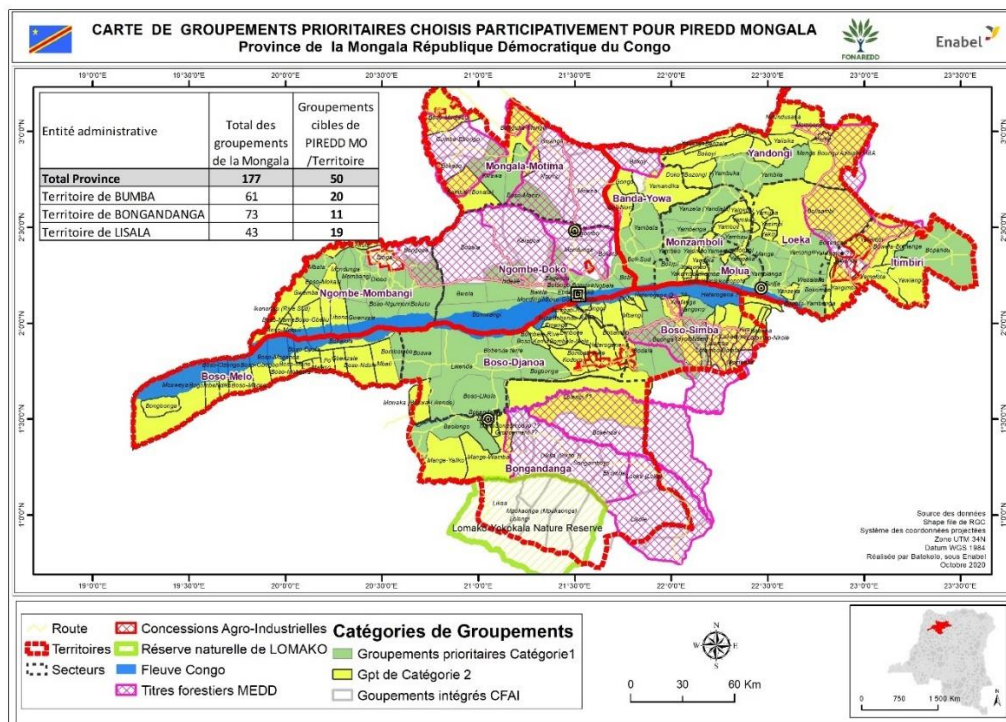
Les 50 groupements prioritaires représentent 28 % de 177 groupements de la Province retenus après l'atelier de validation.

Ces 50 groupements font une superficie de 18 436 km² et représentent 33 % de la superficie total de la Province 56.251,6 km² calculée en projection Mercator WGS 84. Les hot spots de déforestation des 50 groupements prioritaires donnent 3844,5 km² soit 7 % par rapport à la superficie totale de la Province (56.251,6 km²).

Les pertes du couvert forestier provincial mesurées annuellement (2001 à 2019) représentent 10902,2 km² soit 19 % par rapport à la superficie totale de la Province (56251,6 km²).

Le calcul du coefficient pixel de la zone en Mercator WGS 84 est de 0,000770007001 km².

Localisation des groupements retenus dans un atelier participatif



■ Formation des agents de l'IPDR et la création de CLD

Le PIREDD_MO a organisé la formation ou coaching de l'IPDR dans la prise en main de technique de sensibilisation lors de la mise en place des structures de la gouvernance forestière en occurrence le Comité Local de Développement (CLD). L'IPDR est en charge d'informer les communautés des activités du PIREDD MO afin d'obtenir le Consentement Libre, informé et Préalable (CLIP) d'où un module de formation était focalisé sur ce concept.

L'obtention du CLIP et la structuration du milieu ce sont des étapes très capitales, les plus importantes qui garantissent respectivement, la prise de conscience et la gouvernance locale des ressources naturelles pour une gestion durable et l'écobénéfice au développement.

L'effectivité de choix de 50 groupements prioritaires et la formation des agents de l'Inspection Provinciale du Développement Rural (IPDR) sur le CLIP et la Structuration du milieu (création du Comité Local de Développement (CLD)) a permis à l'orientation spatiale et au déploiement rapide des agents précités pour la création des CLD.

La mission des agents de l'IPDR a consisté à créer 50 CLD, il reste que l'étape de la reconnaissance officielle de ces CLD par les autorités compétentes.

Suivant le principe initial fixé, il était question de créer 50 CLD dont 1 CLD dans chaque groupement. *(A présent, selon la réalité terrain évoquée par les agents d'IPDR, sauf avis contraire de la hiérarchie, il semble évident d'ajouter dix (10) autres CLD dans les groupements les plus vastes qui en comptera en effet deux dans chacun de 10 groupements).*

7.2 Evaluation de la performance du programme sur base des indicateurs du cadre des résultats

Il a été prévu de finaliser le système de suivi-évaluation au début de l'année 2020 suivant une consultance internationale dont l'objectif spécifique était de définir et d'initier un système de suivi et évaluation pour le PIREDD MONGALA en prenant en compte :

- ↳ Les nécessités d'alignement des systèmes de suivi – évaluation ;
- ↳ La théorie du changement ;
- ↳ Les méthodes d'assurance qualité ;
- ↳ La Baseline ;
- ↳ Les indicateurs ;
- ↳ L'intégration des données de suivi géographique (SIG) ;
- ↳ Le mécanisme des plaintes et recours ;
- ↳ Les mécanismes opérationnels d'utilisation du système.

N'étant pas réalisée à la période prévue suite à la pandémie à la COVID 19, cette consultance est ramenée au premier trimestre 2021 et va aider le PIREDD_MO à disposer de :

- ✓ Un système de suivi-évaluation fonctionnel, complet et connu de l'équipe de mise en œuvre de l'intervention ;
- ✓ Une matrice de suivi – évaluation ;
- ✓ Un système d'assurance qualité compris ;
- ✓ Un mécanisme de recueil et de suivi des plaintes et recours.

Ce rapport annuel 2020 analyse l'état d'avancement des indicateurs tels qu'ils apparaissent dans le document du Programme.

Tableau 3 : Cadre de résultats du programme

| N° | Indicateurs | Baseline | Cible finale du programme | Progrès à ce jour (valeur 2020) |
|--|---|-------------|--|---|
| Objectif Spécifique : Réduire l'impact des activités humaines et des dynamiques démographiques existantes sur les forêts dans les zones ciblées et améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) dans les zones ciblées | | | | |
| 01 | % des habitants des zones ciblées ayant adopté de meilleures pratiques d'agroforesterie, de restauration des forêts et familiale | 0 | 50% | Non défini |
| 02 | % d'espace forestier géré durablement dans les zones ciblées par le programme | 0 | Non défini | Non défini |
| 03 | Existence d'une politique publique provinciale de gestion durable de l'environnement | Inexistence | Existence | 0 |
| Résultat 1 : Les habitants des zones ciblées sont conscientisés sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers. | | | | |
| 1.1 | Nbre d'Eveilleurs de consciences du secteur public et communautaires actifs dans les 50 groupements prioritaires de la zone d'intervention ciblées. | 0 | - 40 de l'administration publique - 300 au niveau des communautés (bénévoles) | - 40 éveilleurs de l'administration publique - 224 au niveau des communautés |
| 1.2 | Nombre de thèmes clés sur lesquels des approches et outils C4D sont produits. | Non défini | Non défini | Non défini |
| 1.3 | % des habitants des zones ciblées conscients des enjeux et problématiques environnementaux. | Non défini | 75% | Non défini |
| Résultat 2 : Des pratiques de gestion et de restauration des forêts communautaires, ainsi que des pratiques familiales et agricoles durables et respectueuses des espaces forestiers sont promues expérimentées et adoptées. | | | | |
| 2.1 | Superficie de nouveaux vergers familiaux plantés en palmiers, caféiers, cacaoyers (ha). | 0 | 500 | 0 |

| | | | | |
|------|--|------------|------------|------------|
| 2.2 | Augmentation du nombre de ventes organisées des produits agricoles ayant augmenté les revenus des exploitants. | N/A | 50 | Non défini |
| 2.3 | Nombre de nouveaux vergers fruitiers plantés | 0 | 160 | 94 |
| 2.4 | Superficie de jachères améliorées (ha). | 0 | 500 | Non défini |
| 2.5 | Nombre d'exploitations familiales mettant en pratique des techniques innovantes d'agriculture durables. | 0 | 500 | Non défini |
| 2.6 | % d'habitants ayant adopté de bonnes pratiques de valorisation des PFNL (par rapport au nombre total de ménages dans la zone d'intervention) | 0 | 80% | Non défini |
| 2.7 | Nombre de PFNL domestiqués | 0 | 3 | Non défini |
| 2.8 | Superficies de nouvelles forêts communautaires plantées (ha) | 0 | 500 | Non défini |
| 2.9 | Evolution des superficies déforestées et Evolution des superficies de compensation (agroforesterie, culture pérennes, reboisement, mises en défens). | Non défini | Non défini | Non défini |
| 2.10 | Taux de prévalence contraceptive (%) | 9 | 15 | Non défini |
| 2.11 | Variation du taux de natalité dans les zones ciblées | Non défini | Non défini | Non défini |

Résultat 3 : Les capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier sont renforcées

| | | | | |
|-----|--|---|-----|------------|
| 3.1 | Nbre de dispositif de pilotage et de supervision mis en place et utilisé dans les administrations publiques | 0 | 4 | 4 |
| 3.2 | Nombre d'agents des 3 STD actifs dans les zones ciblées | 0 | 143 | 139 |
| 3.3 | % de connaissance et d'appropriation des enjeux et pratiques d'AT, de GDRN, et de planification stratégique de la Province | 0 | 75% | Non défini |

Résultat 4 : Des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier sont disponibles et utilisés

| | | | | |
|-----|--|---|----|---|
| 4.1 | Nombre de Plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT) mis en place. | 0 | 1 | 0 |
| 4.2 | Nombre de Plans locaux d'aménagement du territoire (PLAT) mis en place | 0 | 13 | 0 |
| 4.3 | Nombre des plans simples de gestion (PSG) pour la gouvernance forestière produits mis en place | 0 | 50 | 0 |
| 4.4 | Nombre de CFCL formalisée et gérée | 1 | 6 | 0 |
| 4.5 | Nbre de priorités du plan adressés par la Province | 0 | 3 | 0 |
| 4.6 | Nombre des plateformes multi-acteurs fonctionnelles | | | |
| | - Cadre de concertation provincial (CCPF) | 0 | 1 | 1 |
| | - Plateformes territoriales (CARG) | 0 | 3 | 1 |
| | - Plateformes secteurs (CARG) | 0 | 13 | 0 |
| | - Plateformes au niveau local (CLD) | 0 | 50 | 0 |

8. CONTRIBUTION DU PROGRAMME À L'ATTEINTE DES INDICATEURS HARMONISÉS FONAREDD-CAFI

Comme pour les indicateurs du cadre logique de l'intervention, l'exercice d'affinement et d'appropriation par l'UGP et les acteurs clé des indicateurs du FONAREDD-CAFI décrits dans le tableau ci-dessous seront effectués au premier trimestre 2021.

Tableau 4 : Progrès vers les indicateurs FONAREDD-CAFI couverts par le programme.

| N° | INDICATEUR TEL QUE REPRIS DANS LE DOCUMENT DU PROJET | UNITES | SOURCES DEVERIFICATION |
|----|--|--|-------------------------------------|
| 01 | Superficies des pertes tendanciennes compensées par des gains séquestrés ou évités en ha et en % sur l'ensemble des juridictions prises en compte. | Ha et % | Système MRV et rapports projet |
| 02 | Nombres de plans de développement provinciaux, d'ETD, de terroir | Nombre de plans programmés et produits | Les rapports et les plans eux-mêmes |

| | | | |
|----|---|-------------------------|--|
| 03 | Nombres de contrats d'activités liés aux plans | Nbre de contrats signés | Les contrats et les rapports projet |
| 04 | Superficies mises en défens | En ha | Rapports projet |
| 05 | Superficies en agroforesterie de savane | En ha | idem |
| 06 | Superficies en culture pérenne de savane | En ha | idem |
| 07 | Superficies en culture pérenne de forêt | En ha | idem |
| 08 | Superficies sur lesquelles des technologies permettant d'améliorer les performances des cultures vivrières ont été adoptées (en ha) | En ha | idem |
| 09 | Bénéficiaires directs paysans | Nbre de ménages | idem |
| 10 | Bénéficiaires fermiers | Nbre de ménages | idem |
| 11 | Bénéficiaires indirects | Nbre | idem |
| 12 | Nombre de femmes bénéficiaires directs | Nbre | idem |
| 13 | Nombre de PAP bénéficiaires directs. | Nbre de ménages | idem |
| 14 | Augmentation des revenus des bénéficiaires directs par type de cibles (paysans fermiers, femmes, PAP) | % | Enquête sur les revenus des ménages, de référence et annuelles |
| 15 | Nombres de pairs formés ainsi que d'hommes et de femmes, ayant reçu des formations au planning familial et ayant accès aux intrants | Nbre | Les rapports des opérateurs de formation |
| 16 | Proportion de la population cible ayant été formée et ayant accès aux intrants du planning familial | Nbre et % | Les rapports des opérateurs de formation |

9. CONTRIBUTION DU PROGRAMME À L'ATTEINTE DES JALONS DE LA LETTRE D'INTENTION

Tableau 5 : Progrès vers les Jalons de la LOI Janvier à Décembre 2020

| N° | Descriptif du Jalon | Objectifs | Activités réalisées | Progrès accomplis |
|-----|---------------------------|---|---|--|
| 01. | Jalon 2018 Gouvernance | Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de | - Information, sensibilisation et formation de l'Assemblée Provinciale et le Gouvernement Provincial eux enjeux et à la problématique de l'AT/DEL ; | Organisation du premier Comité Technique de Concentration et de Suivi Redynamisation des CARG territoires |

| | | | | |
|-----|--------------------------|--|--|---|
| | | concertation multi-acteurs et multisectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés | <ul style="list-style-type: none"> - La signature de la convention de subsides avec la CPEDD contribue à accompagner la Province dans l'élaboration d'un diagnostic de territoire intégrant la gestion durable des systèmes agro forestiers ; dans l'élaboration de son PPAT - Mise en place des CLD au niveau de 50 groupements prioritaires de la MONGALA | <p>Un cadre de Concertation Provinciale CCPF élargi</p> <p>Dispositifs de pilotage et de supervision mis en place et utilisés dans les administrations publiques (IPDR, IPA, CPEDD) : Convention de subsides</p> <p>Disposition fonctionnelle des « éveilleurs de conscience »</p> <p>Apport les moyens aux administrations publiques pour leur déploiement et leur re légitimation</p> |
| 02. | Jalon 2018 Agriculture : | Dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants en place dans chaque Programme Intégré REDD+ en fin d'année 2 de mise en œuvre, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation, et respectant les plans de zonage (Cfr Indicateur Plan. Effet 1 et 2). | <ul style="list-style-type: none"> - Signature des conventions de subsides avec l'IPA et l'IPDR - Appui à la diffusion d'itinéraires techniques agricoles durables Amélioration de la qualité du matériel végétal, Promotion des arbres fruitiers. - Démarrage d'Accompagnement aux initiatives de reboisement pour un usage à terme de bois d'œuvre et de production d'énergie | <ul style="list-style-type: none"> - Promotion des arbres fruitiers - Capacités techniques des services (IPAPEL, IPDR et Environnement) renforcées - Dans les zones d'actions du PIREDD MONGALA les services techniques concernés sont techniquement à même de délivrer les services attendus (Mise en œuvre des CdS). - 50 CLD mis en place et opérationnels |

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la mise en réseau entre les producteurs organisés et les acheteurs - | |
| | Jalon 2020 Aménagement du territoire : | Politique d'aménagement du territoire respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins de communautés locales et peuples autochtones, et schémas directeurs provinciaux d'aménagement du territoire développés dans toutes les zones des programmes intégrés | <ul style="list-style-type: none"> - Information, sensibilisation et formation de l'Assemblée Provinciale et le Gouvernement Provincial eux enjeux et à la problématique de l'AT/DEL ; - La signature de la convention de subsides avec la CPEDD contribue à accompagner la Province dans l'élaboration d'un diagnostic de territoire intégrant la gestion durable des systèmes agro forestiers ; dans l'élaboration de son PPAT - Mise en place des CLD au niveau de 50 groupements prioritaires de la MONGALA | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la Province dans un processus d'élaboration de son schéma provincial d'aménagement du territoire, et appui à l'adressage d'au moins 3 priorités de gestion durable des systèmes agro forestiers - Formation des acteurs sur le processus d'AT |
| | Jalon 2018 Foncier : | Appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits | <p>Mise en place des CLD au niveau de 50 groupements prioritaires de la MONGALA</p> <p>Echange avec les partenaires locaux sur l'émergence de Concessions Forestières</p> | Formation des acteurs sur le processus d'AT |

| | | | | |
|--------------|--|--|---|--|
| | | fonciers, en particulier dans le cadre des programmes intégrés | | |
| Jalon 2018 : | La Stratégie Nationale de communication sur la planification familiale et éducation des femmes est mise en œuvre, en prenant en compte les objectifs exprimés dans le Plan stratégique national à vision multisectorielle pour la planification familiale 2014-2020 et les objectifs du Gouvernement vers une économie émergente d'ici 2030. | Signature de la lettre d'attente avec la Coordination Provinciale de Santé de la Reproduction pour renforcer l'accès aux intrants et à l'information sur le planning familial dans la zone d'intervention du Projet. | 3 Zones de santé ciblées, 20 Distributeurs à base communautaire contraceptif (DBC) et 3 animateurs communautaires sont appuyés, | |

10. EXÉCUTION FINANCIÈRE

Tableau 6 : Taux de décaissement du Programme.

- Niveau de décaissement global (2019 – 2020)

| RESULTATS | BUDGET (initial) USD | BUDGET additionnel | BUDGET TOTAL | DEPENSES EN USD AU 31/12/2020 | | TOTAL DEPENSES | SOLDE | Taux |
|----------------------|----------------------|--------------------|-------------------|-------------------------------|------------------|------------------|-------------------|------------|
| | | | | Année 2019 | Année 2020 | | | |
| R1 | 308 450 | 170 000 | 478 450 | 6 718 | 34 816 | 41 534 | 436 916 | 9% |
| R2 | 1 804 800 | 657 200 | 2 462 000 | 8 123 | 307 217 | 315 340 | 2 146 660 | 13% |
| R3 | 775 300 | 245 300 | 1 020 600 | 1 474 | 179 911 | 181 385 | 839 215 | 18% |
| R4 | 955 948 | 1 563 395 | 2 519 343 | 0 | 10 075,58 | 10 076 | 2 509 267 | 0% |
| R5 | 232 000 | 0 | 232 000 | 22 205 | 129 | 22 334 | 209 666 | 10% |
| Moyens généraux | 2 465 558 | 2 037 002 | 4 502 560 | 202 053 | 1 078 363 | 1 280 416 | 3 222 144 | 28% |
| Total coûts directs | 6 542 056 | 4 672 897 | 11 214 953 | 240 573 | 1 610 512 | 1 851 085 | 9 363 868 | 17% |
| Coûts indirects (7%) | 457 944 | 327 103 | 785 047 | 16 840 | 112 736 | 129 576 | 655 471 | 17% |
| TOTAL | 7 000 000 | 5 000 000 | 12 000 000 | 257 413 | 1 723 248 | 1 980 661 | 10 019 339 | 17% |

L'année 2020 était une année de démarrage de l'intervention et impacté par la pandémie à la COVID 19, les dépenses effectuées sont majoritairement liées à l'acquisition des investissements (véhicules et motos), les coûts du personnel et au fonctionnement. Vu les avancés en termes des feuilles de route, des conventions de subsides (contractualisation) et

le démarrage de certains marchés public, 2021 sera une période de grande réalisée en terme budgétaire.

L'audit financier pour la certification des dépenses du rapport financier de 2019 a eu lieu du 29 juin au 1er Juillet 2020 par un cabinet d'audit externe et le rapport soumis à Enabel a été envoyé au FONAREDD.

La première tranche transférée est de 4 000 000\$ USD le tableau ci-haut indiqué la dépense totale de 1 980 661 soit un taux de décaissement de 49,5%. Vu l'ampleur de la mise en œuvre des activités en 2021, le projet sollicité la deuxième tranche fond avant la fin du première trimestre 2021.

- Niveau de décaissement annuel 2020

| RESULTATS | BUDGET TOTAL USD | Budget prévisionnel 2020 USD | Dépenses annuelles 2020 | Solde budget 2020 | Taux de décaissement |
|----------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------------|-------------------|----------------------|
| R1 | 478 450 | 104 723 | 34 816 | 69 907 | 33% |
| R2 | 2 462 000 | 621 233 | 307 217 | 314 016 | 49% |
| R3 | 1 020 600 | 222 743 | 179 911 | 42 832 | 81% |
| R4 | 2 519 343 | 248000 | 10 076 | 237 924 | 4% |
| R5 | 232 000 | 136 453 | 129 | 136 324 | 0% |
| Moyens généraux | 4 502 560 | 887 763 | 1 078 363 | -190 600 | 121% |
| Total coûts directs | 11 214 953 | 2 220 915 | 1 610 512 | 610 403 | 73% |
| Coûts indirects (7%) | 785 047 | 155 464 | 112 736 | 42 728 | 73% |
| TOTAL | 12 000 000 | 2 376 379 | 1 723 248 | 653 131 | 73% |

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNDG sera envoyé directement par les services financiers au MPTF.

Tableau 7 : Répartition des coûts du programme.

| N° | Description | Montant en USD | % | Commentaires |
|---------------------|------------------------|------------------|-------------|---|
| 1. | Activités du programme | 532 149 | 33% | |
| 2. | Equipement | 179 077 | 11% | Pour les activités du programme (partenaires) |
| 3. | Fonctionnement | 899 286 | 56% | |
| Total en USD | | 1 610 512 | 100% | |

Enabel a mobilisé à travers le financement bilatéral venant du royaume de la Belgique la somme de 1 000 000 Euros pour l'appui à l'ITAV MONDONGO. Cet appui servira de catalyseur permettant à l'ITAV MONDONGO d'une part, de rendre attractif le secteur de l'environnement et d'autre part, de faciliter l'apprentissage des apprenants.

De manière spécifique, en fonction des moyens disponibles et en priorisant les actions, il s'agira de renforcer l'offre de formation de qualité dans le domaine de l'Environnement, de la gestion et protection de la Forêt au niveau de l'ITAV MONDONGO à travers :

- ✓ Le renforcement de la gouvernance et de l'offre pédagogique de l'ITAV MONDONGO ;
- ✓ La mise en place de l'ingénierie de formation dans le domaine de l'Environnement, de la gestion et protection de la forêt et l'appui à la création d'une filière spécialisée ;
- ✓ L'accompagnement in situ de la mise en œuvre des apprentissages par le public visé et les bénéficiaires de formations courtes et innovantes ;
- ✓ La réhabilitation/construction et l'électrification des infrastructures nécessaires aux formations et au fonctionnement pour une mise à l'échelle provinciale, voire régionale, des possibilités d'accueil des apprenants à travers la réhabilitation durable d'un internat mixte ;
- ✓ L'aménagement de la concession de l'ITAV MONDONGO en vue de soutenir la mise en place de champs et de vergers d'application scolaire, d'une pépinière agroforestière et fruitière, d'un rucher, etc. ;
- ✓ La mise en œuvre d'un processus d'accompagnement à l'insertion des lauréats/sortants

Ainsi le montant prévu à cette fin dans le cadre des résultats PIREDD_MO sera réorienté aux appuis destinés à la coordination Provinciale de l'environnement, d'où une révision budgétaire est en cours et sera finalisé au premier trimestre 2021.

Tableau 8 : Suivi des contrats des ALE/PLE.

| N° du Contrat | Intitulé et thématique | Montant USD | Date signature contrat | Date début des travaux | Date fin Contrat | Délai Exécution prévu | Commentaires |
|------------------|--|-------------------|------------------------|------------------------|------------------|-----------------------|--|
| RDC182081T-10009 | Développer des systèmes agroforestiers durables, et à restaurer les forêts à travers une approche territoriale de développement durable | 292 182,00 | 20/10/2020 | 20/10/2020 | 20/10/2022 | 30 mois | Coordination Provinciale de l'Environnement (CPE) |
| RDC182081T-10013 | Appui à la promotion et au développement de la filière fruiticole dans la zone d'intervention du PIREDD MO | 137 416,00 | 24/11/2020 | 24/11/2020 | 24/11/2022 | 24 mois | Centre Agroforestier Pilote de Kaba (CAFIK) |
| RDC182081T-10018 | Appui à la diffusion d'itinéraires techniques agricoles durables et la dynamique de concertation entre les producteurs agricoles de la zone d'intervention ciblée. | 318 893,00 | 25/10/2020 | 25/10/2020 | 25/10/2022 | 30 mois | Inspection Provinciale de l'Agriculture (IPA) |
| RDC182081T-10019 | Renforcement des capacités organisationnelles des communautés locales dans une perspective de développement | 219 009,00 | 01/10/2020 | 01/10/2020 | 01/10/2022 | 24 mois | Inspection Provinciale du Développement Rural (IPDR) |

| | | | | | | | |
|------------------|--|-------------------|------------|------------|------------|---------|---|
| | durable REDD+ sur les zones ciblées. | | | | | | |
| Lettre d'attente | Renforcer l'accès aux intrants et à l'information sur la planification familiale dans les Zones de Santé ciblées de la province de La Mongala. | 96 453,00 | 09/09/2020 | 09/09/2020 | 09/03/2022 | 18 mois | Coordination provinciale de Santé de la Reproduction (CPSR) |
| RDC182081T-1004 | PIREDD-05 : Travaux réhabilitation et construction des bâtiments abritant les bureaux services techniques décentralisés de l'Administration de Bumba | 119 025,00 | 24/08/2020 | 24/08/2020 | 17/05/2021 | 6 mois | VALOM CONSTRUCT |

11. GESTION PARTICIPATIVE

La méthodologie proposée pour la mise en œuvre du PIREDD MONGALA, reprise dans le DTF repose sur les lignes directrices suggérées par le Plan d'Investissement pour les Programmes Intégrés.

Tableau 9 : Principes de Gestion participative

| N° | METHODES | COMMENTAIRES |
|----|--|--|
| 01 | Ancrage dans les priorités nationales REDD+ et de développement du pays. | Les actions sectorielles et structurelles en fonction des priorités identifiés sont ancrées dans la Stratégie Nationale et le Plan d'investissement REDD+ pour permettre au pays d'atteindre ses cibles en matière de réduction de la pauvreté, de résilience ainsi qu'en nutrition et en sécurité alimentaire. |
| 02 | Approche par étape et itérative | Les actions proposées reposent sur des expériences déjà testées par Enabel dans ses différents programmes provinciaux. Par ailleurs, ces actions font l'objet d'une revue interne suivant le contexte de la MONGALA pour évaluer leur efficacité et leur performance et sont, au besoin, améliorées ou modifiées afin de les recadrer pour assurer l'atteinte des résultats visés. Les experts sectoriels d'Enabel font une surveillance en continu de la performance des actions proposées. |

| | | |
|----|---|---|
| 03 | Forte consultation, approbation et participation des parties prenantes (secteur public, communautés locales, organisations non-gouvernementales et du secteur privé). | <ul style="list-style-type: none"> - Une forte participation des services administratifs à différents niveaux est remarquable au niveau du PIREDD_MO. Le PIREDD_MO a signé les conventions de subsides avec les services techniques de l'environnement et développement durable, de l'Agriculture et du Développement rural. Les activités de planning familial sont portées par la coordination provinciale de Santé de la reproduction. - Les consultations sont organisées régulièrement à travers des ateliers d'échange pour canaliser les besoins et préoccupations des parties prenantes. Le GTCRR est partie prenante aux consultation et suivi de la mise en œuvre de l'intervention. - Une réunion de Comité Technique de Concentration était organisée au dernier trimestre 2020. Mais les échanges réguliers avec les autorités (Gouverneur et Ministres) sont organisés |
| 04 | Interventions et actions intégrées à l'échelle des territoires et des terroirs villageois | Les activités vouées à réduire la pression sur les forêts, notamment celles visant la réduction de la déforestation en zones agricoles sont particulièrement visées pour garantir la durabilité des systèmes agricoles tout en renforçant les mesures de protection et de gestion durable de la forêt, en plus de promouvoir l'agroforesterie et les plantations dédiées à la protection et à la production (bois d'œuvre et d'énergie). Ainsi, les actions du PIREDD MONGALA sont réalisées dans une optique territoriale pour être mises en œuvre à l'échelle des villages, dans les groupements retenus, en considérant les nombreux liens économiques et sociaux qui les connectent. |
| 05 | Synergies et coordination avec les initiatives existantes et pertinentes, ainsi qu'avec les autres Programmes Intégrés | En plus de construire et de tirer des leçons des initiatives existantes et pertinentes déjà en cours dans la province, le PIREDD MONGALA se positionne comme programme catalysant vis-à-vis des autres initiatives de développement rural et projets |

| | | |
|----|--|--|
| | | <p>environnementaux dans la province. A cet effet, une cartographie des différentes initiatives pertinentes en cours est établie particulièrement avec le programme PARSSA en définissant pour chacune les objectifs poursuivis et les zones d'interventions afin d'éviter des doublons en termes des actions à mener.</p> <p>Le PIREDD_MO participe régulièrement avec les autres programmes intégrés au cadre d'échange institué par le FONAREDD.</p> |
| 06 | Forte considération du genre et renforcement du rôle de la femme | <p>Le PIREDD MONGALA fait la promotion active du genre et privilège le renforcement du rôle de la femme sur plusieurs fronts, puisqu'elles jouent généralement un rôle dominant dans la gestion des budgets et la nutrition des ménages mais aussi dans les travaux champêtres quotidiens. Le PIREDD MONGALA porte une attention particulière à la participation de la femme dans les organes de prise de décision au sein des CLD, CARG et autres structures.</p> |

Le PIREDD MONGALA a pris contact avec REPALEF pour un appui efficace et efficient des peuples autochtones (pygmées) identifiés dans le secteur de BOSI-SIMBA, territoire de BONGANDANGA. Il est prévu, suite à la recommandation du CTSC1 du 6 novembre 2020, de développer une initiative spécifique en faveur des PA. La réflexion est en cours avec ses bénéficiaires et le démarrage de cette initiative est prévue en Q2 2021

L'intervention n'a pas encore fait usage ou référence du « Guide méthodologique de consultations » produit et disséminé par le GTCRR qui venaient d'être installé à la province de la MONGALA au mois d'octobre 2020. Le PIREDD_MO va s'approcher du GTCRR pour avoir ce guide.

12. TERMES TRANSVERSAUX

12.1. Gouvernance

Malgré la pandémie à la COVID 19, le PIREDD_MO a réussi à mettre en place en 2020, ses mécanismes de gouvernance qui s'appuie sur le Comité Technique de Concertation et de Suivi (CTCS).

Ce comité regroupe les principaux partenaires étatiques et de la société civile impliqués dans la mise en œuvre des activités dans la Province de la MONGALA. Il s'agit d'une plateforme inclusive et présidée conjointement par le Gouverneur de Province de la MONGALA et le Représentant résident d'Enabel.

Compte tenu de l'urgence sanitaire (COVID 19), une seule réunion a eu lieu en date du 06 Novembre 2020 et a été honorée de la présence à Lisala du représentant résident d'Enabel et de la délégation du FONAREDD. De cette première réunion, 07 grandes recommandations ont été formulées au PIREDD_MO et une matrice de suivi élaborée quant à ce. Parmi ces recommandations, nous retenons :

- ✓ La production du plan agri-multiplication pour les cultures pérennes ;
- ✓ Le financement des activités sur terrain conditionné par l'élaboration au préalable des plans locaux d'aménagement du territoire ;
- ✓ Intégration du plan de développement en faveur des peuples autochtones ;
- ✓ Présentation par Enabel du plan financier accompagné d'un plan opérationnel avec des indicateurs de référence ;
- ✓ Tenue d'une réunion tripartite (FONAREDD, GTCRR et PIREDD_MO) pour clarification des mandats et approches ;
- ✓ Organisation par Enabel de l'atelier pour la présentation des critères et choix de groupements prioritaires au courant de la dernière semaine du mois de Novembre ;
- ✓ Parallèlement aux membres de GTCR de faire une contrevérification des groupements suivant les critères adoptés

En plus du CTCS, le PIREDD_MO s'est engagé à l'opérationnalisation des structures de gouvernances locales dont le Conseil consultatif provincial de la forêt élargi (CCPF), le Conseil agricole rural et de gestion (CARG) et les comités locaux de développement (CLD). C'est à dans ce cadre que le PIREDD_MO a participé et accompagné du 10 au 11/12/2020, la tenue de la session ordinaire du CCPF de l'an 2020. Ont pris part à cette session 14 membres dont 07 femmes. L'ordre du jour avait porté sur l'analyse rétrospective des activités réalisées en 2020 par le Conseil et l'état de lieu de La gouvernance forestière dans la Province de la MONGALA. De ce dernier point il y a lieu de signaler que la déforestation et la dégradation des forêts s'accroissent avec acuité toutefois l'inexistence des données statistiques actualisées et fiables se font sentir.

En outre, le PIREDD_MO a participé et appuyé au mois de novembre et décembre 2020 ; des états de lieu de fonctionnement de CARG au chef-lieu de trois territoires (LISALA, BUMBA et BONGANDANGA) avec la participation des autorités des entités territoriales décentralisées et les partenaires de la société civile. Ces activités ont eu les mérites de lancer les bases de la dynamisation et de la relance des activités des CARG dans la Province de la MONGALA. Les mêmes actions auront lieu en Q1 2021 au chef-lieu de 13 secteurs que compte la province de la MONGALA.

En fin au niveau de groupement, le PIREDD_MO a participé et appuyé l'installation de 50 comités locaux de développements (CLD). Ces structures de mobilisation, de plaidoyer et de gouvernance communautaires connaissent la participation de toutes les couches sociales. Un travail de fonds sur la structuration (installation du comité de gestion et de suivi) et mis en place des mécanismes de gouvernance (RI et statuts) ont pu être réalisées par le PIREDD_MO à travers l'Inspection Provinciale de Développement Rural.

12.2. Genre

L'intégration de la perspective genre occupe une place de choix dans les actions entreprises par le Programme intégré de réduction des émissions dues à la déforestation et dégradation de la forêt de la MONGALA (PIREDD_MO). Toutefois, en province de la MONGALA la femme est reléguée au rôle productive (Procréation...) et cette donne s'amplifie dans la plupart des activités initiées tant de la mobilisation communautaire mais aussi de représentations entreprises par le PIREDD_MO dont la mise en place des structures de gouvernance locale CARG, CLD ainsi qu'à l'identification des agents de l'état à mobiliser.

C'est à ce titre que le PIREDD_MO a pris le cap d'intégrer les femmes à hauteur de 30 % dans les structures de gouvernance de CLD et de CARG et plus de leur présence dans les mécanismes d'éveil de conscience. Pour y arriver, le PIREDD_MO a encouragé ses partenaires à procéder à la cooptation des femmes à certains postes là où elles sont sous représentées. Cas de leurs présences au sein des comités de gestion de 50 comités locaux de développement mis en place à la MONGALA ainsi qu'à l'identification de 224 éveilleurs de conscience communautaire dont la quotité de 30 % est respectée (67/224).

12.3. Peuples Autochtones

Au cours de l'an 2020, le PIREDD_MO a travaillé en tenant compte de l'inclusivité de toutes les couches sociales y compris les peuples autochtones. Tenant compte du droit à la participation et à l'autodétermination des peuples autochtones, ces derniers sont associés lors des grandes réunions décisionnelles du PIREDD_MO. C'est à ce titre que la présence de leurs délégués est remarquable au sein ce CTCS (COFIL) et dans toutes les activités de renforcement des capacités et de restitution entreprise en 2020. Les échanges sont en cours avec le REPALF pour l'élaboration d'une initiative en faveur des peuples autochtones.

Dans les zones à prédominance des peuples autochtones surtout dans le secteur de BOSOSIMBA en territoire de BONGANDANGA, le PIREDD_MO a intégré les peuples autochtones dans les mécanismes d'éveil communautaires (Eveilleur de conscience).

12.4. Respect de normes environnementale et sociale

Le respect des standards nationaux REDD+ dans la mise en œuvre des programmes financés par le FONAREDD est une obligation tant pour les programmes sectoriels que intégrés. Cette prise en compte de normes de sauvegardes environnementales et sociales, permet de faire bénéficier la province au paiement basé sur les résultats.

Conscient de la précédente situation, le PIREDD MONGALA intègre progressivement les recommandations du FONAREDD.

La phase du démarrage du projet qui a lancé des activités de mise en place des vergers de cases (arbres fruitiers) a fait l'objet de l'évaluation d'impact environnemental et social simplifié (screening) selon le prescrit du chapitre 11 sur « la gestion socio-environnementale : risques et mesures d'atténuation ».

Le PIREDD_MO n'a pas encore enregistré, une activité demandant des études IES.

Par ailleurs, du fait que la superficie du bâtiment des bureaux des STD du territoire de Bumba à réhabiliter est de 32m x 9m, n'est pas assujettie à une étude d'impact environnementale et social, le dossier d'appel d'offre de ce bâtiment n'a pas fait l'objet et mention de telle étude.

Le PIREDD MO a pris les mesures suivantes :

- ✓ Intégrer dans les prochains dossiers d'appel d'offre (DAO) de réhabilitation et construction des bâtiments des STD le chapitre sur l'évaluation environnementale et sociale (donc screening, si cela est non assujettie à une étude d'impact environnementale et sociale) ;
- ✓ Faire des réflexions simplifiées sur les impacts environnementaux sociaux sur l'ensemble des activités et l'envoi du document pour appréciation au SE FONAREDD.
- ✓ Elaborer une fiche de catégorisation des impacts du PIREDD MO ;
- ✓ Mettre en place le mécanisme des plaintes et recours au niveau local. Avec l'installation des CLD et CARG Secteur encours de réalisation, le PIREDD MO réfléchit déjà sur la modalité de gestion de mécanisme des plaintes et recours qui se fera à l'interne.

13. ILLUSTRATION NARRATIVE SPÉCIFIQUE

13.1. Choix des groupements prioritaires

L'identification participative des 50 groupements prioritaires a permis au projet de se déployer et de démarrer les activités d'aménagement du territoire en passant la mise à place des CLD.

Cette localisation de la zone d'intervention canalise les investissements du projet en vue d'éviter le saupoudrage et renforce ainsi l'efficacité de l'intervention au niveau de la MONGALA.

13.2. Expérience pilote de l'approche agroforesterie fruitière

Dans le cadre de l'expérimentation et de l'adoption des pratiques de gestion agricoles durables respectueuses des espaces forestiers dans la zone d'intervention du programme, une expérience pilote d'agroforesterie fruitière a été menée pour le compte du programme par l'Asbl « Centre Agroforestier Pilote de Kaba, en sigle CAFPIK » et ses partenaires au cours d'une phase expérimentale dite « Quick win ». Cette activité test considérée comme alternative à l'agriculture itinérante sur brûlis a permis de produire 33 693 plantules fruitières (toutes espèces confondues) dont 101 hectares de vergers fruitiers déjà mis en place actuellement par 94 ménages bénéficiaires test. D'autres plantules restantes dans la pépinière seront mises en terre au début de la grande saison de pluie (avril) de 2021.

En faveur de quelques ménages bénéficiaires, le programme PIREDD_MO a aussi appuyé la multiplication rapide des rejets des bananiers à grande échelle par la méthode PIF. L'accompagnement de ces ménages est assuré par des techniciens de l'inspection provinciale de l'agriculture et du développement rural (IPA et IPDR) ayant bénéficiés des moyens de mobilité (motos et vélos) et de séance de renforcement des capacités sur les itinéraires techniques d'agriculture durable, à travers les conventions de subsides signées.

Cette expérience pilote initiée en faveur des ménages bénéficiaires contribuerait avec succès au processus REDD+, par l'introduction d'une culture de sédentarisation avec le système d'agroforesterie fruitière. D'après la perception des bénéficiaires, ce système réduit la pression sur la forêt et améliore les conditions de vies des habitants, par la production, la promotion et le développement de la filière fruiticole dans la MONGALA.

13.3. Réalisation d'une étude de la dynamique des feux et des zones hot spot de déforestation et dégradation des forêts

Pour une bonne localisation des investissements REDD+ dans la zone d'intervention du programme PIREDD, une étude a été menée par l'Observatoire Satellital des Forêts d'Afrique Centrale (OSFAC). Elle a porté sur l'analyse de la dynamique des feux et des zones chaudes (hot spot) de déforestation dans la province de la MONGALA pour la période de 2010 à 2019. L'intérêt est d'identifier les zones potentiellement éligibles à restaurer, à travers le reboisement, l'agroforesterie, la mise en défens, etc ; ainsi que des zones avec des forêts des groupements potentiellement éligibles à la formalisation d'une Concessions des Forêts des Communautés Locales (CFCL).

Les autorités politico – administratives de la MONGALA considèrent les résultats de cette étude comme un outil d'aide à la décision pour une gestion durable de leurs forêts, car il est montré que les pertes annuelles du couvert forestier provincial mesurées à 10 872 Km² soit 19 % entre 2010 à 2019, par rapport à la superficie totale de la province (56251,6 Km²).

13.4. Renforcement de collaboration entre la société civile environnementale (GTCRR MONGALA) et PIREDD MO

En raison de la mise en application du principe 2 des sauvegardes de la CCNUCC et au besoin de favoriser la transparence et la bonne gouvernance dans la mise en œuvre des activités REDD+, le programme a renforcé la collaboration avec la société civile environnementale représentée par le Groupe de Travail Climat REDD Rénové (GTCRR MONGALA) sous la facilitation du FONAREDD.

Ce renforcement de la collaboration améliore le niveau de participation des parties prenantes dans la mise en œuvre des activités. En outre, il permet à ces dernières de participer pleinement et activement dans la consultation des communautés, la structuration du milieu et le suivi des activités terrain. Par conséquent, le PIREDD est tenu régulièrement informées ces parties prenantes sur les avancées et les difficultés rencontrées tout au long de la mise en œuvre de son programme. Avant la validation des 50 groupements prioritaires d'intervention communautaire et la mise en place des Comités Locaux de Développement, le GTCRR a effectué une mission terrain de vérification des critères d'éligibilités.

14. MODALITÉS DE SUIVI

Dans le document technique et financier du programme, il est prévu la mise en place d'un système de suivi et évaluation des 6 jalons de la lettre d'intention. A cet effet, un bureau d'étude international est recruté pour appuyer le programme dans la mise en place de ce dispositif qui permettra aux parties prenantes, d'avoir une idée claire sur l'état d'avancement des activités.

Pour son opérationnalisation, ce dispositif démarre au premier trimestre de 2021 et sera piloté par le Manager d'intervention avec l'appui des techniciens du programme et des agents de services techniques décentralisés. Au premier trimestre de 2021, le programme PIREDD_MO compte lancer une étude socio-économique et environnementale de collecte des données afin de permettre aux indicateurs des résultats de disposer des valeurs de référence (Baseline). Pour l'assurance qualité des approches d'intervention les Experts sectoriels de la représentation Enabel, font le suivi rapproché de la mise en œuvre du programme.

Une réflexion simplifiée des impacts environnementaux et sociaux (screening) pour la première activité d'agroforesterie fruitière pilote menée dans le territoire de Lisala est faite par le programme. Le résultat de la réflexion révèle que l'échelle de gravité de risque est de 2, ceci montre que les activités mises en place par le programme ne comportent pas de risques majeurs. Les fiches de catégorisation disponibles aux bureaux PIREDD_MO seront transmises au SE FONAREDD. Quant au suivi du mécanisme des plaintes et recours, il sera intégré dans le dispositif de suivi et évaluation qui sera élaboré par le bureau d'étude. Le tableau ci-dessous présente la situation de l'état d'avancement de suivi du programme.

Tableau 10 : Etat d'avancement du plan de suivi du programme.

| Activité de suivi et évaluation | Nombre prévu | Nombre réalisé | Taux de réalisation | Coûts en USD/Budget | Résultats |
|--|--------------|----------------|---------------------|---------------------|--|
| Revue techniques | 4 | 4 | 100% | Non défini | Réalisation de 4 MONOP |
| Missions d'appui et de suivi de la représentation Enabel (Opérations et Finances) et Mission d'audit indépendant | 3 | 3 | 100% | 9 363 | Rapports de mission et d'audit, et Matrices des recommandations des missions |
| Mission de suivi du FONAREDD | 3 | 2 | 66% | N/A | Rapport de mission avec les recommandations |
| Tenue du CTSC | 2 | 1 | 50% | 4 047 | Compte rendu et Matrice des recommandations du CTSC |

Les éventuelles remarques observées sur la gouvernance du programme PIREDD sont :

- (i) la mise en place et l'opérationnalisation du Comité Technique de Concertation et de Suivi du programme (CTCS),
- (ii) le renforcement des capacités des STD et la dotation des moyens de mobilité après la signature des conventions de subsides avec les différents services étatiques de la province (IPDR, IPA, CPE et CSR)
- (iii) la redynamisation et l'opérationnalisation du Conseil Consultatif Provincial des Forêts (CCPF) ainsi que
- (iv) le renforcement des liens de collaboration entre la plateforme de la société civile environnementale (GTCRR) et le PIREDD MONGALA, en vue d'un bon suivi, participation, consultation et mobilisation communautaire.

Les défis du programme sont d'ordres spatiales dus à l'enclavement de la province qui rend difficile la question logistique mais également, d'ordre financier lié au budget du programme qui limite l'intervention seulement au niveau des 50 groupements prioritaires cibles.

15. AUTO-ÉVALUATION DU PROGRAMME

▪ **Pertinence :**

Elle s'apprécie en fonction de sa finalité et est aussi considérée comme l'objectif de développement. Le PIREDD MONGALA constitue une intervention qui est clairement ancrée dans les politiques et les priorités nationales REDD+ et de développement du pays. Il satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.

La logique d'intervention est claire et bien structurée. Les risques et hypothèses clairement identifiés et gérés.

▪ **Efficacité**

L'efficacité, mesure le niveau d'atteinte des résultats et des objectifs spécifiques du programme et la contribution de celle-ci à l'atteinte de l'objectif général.

Au stade actuel de mise en œuvre, l'intervention est sur la bonne voie de l'atteinte de son objectif spécifique, les effets négatifs de la phase du démarrage et de la pandémie à la COVID 19 n'ont pas causé beaucoup de tort. L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances internes et externes dans l'optique de réaliser l'objectif spécifique ou les résultats du développement. La gestion des risques est relativement passive.

▪ **Efficiéce :**

Elle consiste à apprécier la manière dont le programme transforme rationnellement et économiquement les ressources de l'intervention en résultats attendus, et ce grâce aux activités mises en œuvre.

La plupart des inputs ou activités sont réalisés dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible et une révision budgétaire est prévue au première trimestre 2021. En 2020 certaines activités étaient retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur l'atteinte des résultats et plus particulièrement les résultats du développement.

Les résultats sont et seront vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, d'étendue géographique et de timing.

▪ **Durabilité/ou Niveau d'appropriation nationale/provinciale :**

Correspond à la pérennisation, par les responsables politico-administratifs et les bénéficiaires finaux les bénéfices résultant d'une action de développement après la fin de l'intervention.

L'intervention bénéficie, en général, de l'appui de la politique et des services techniques déconcentrés chargés de la mettre en œuvre à travers les conventions de subsides. Depuis sa mise en œuvre, l'intervention n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement. En outre, la mise en œuvre de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et d'autres structures locales pertinentes impliquées. Cet enracinement contribue d'une certaine manière au renforcement de leurs capacités. Des améliorations en termes de posture des animateurs et accompagnateurs sont possibles en vue de garantir la durabilité.

Des approches innovantes impliquant des Eveilleurs de conscience communautaire ou de la société civile et la dynamique communautaire autour des comités locaux de développement devraient assurer la durabilité de l'intervention par le niveau perceptible de l'appropriation de l'intervention par les parties prenantes provinciales et locales.

- **Gouvernance :**

Voir le point relatif au thème transversal (12.1. Gouvernance)

- **Gestion participative :**

Voir le chapitre 11

- **Respect des normes socio-environnementales :**

Voir le point 12.4

- **Système de S&E (Stratégie de communication, plaintes et recours et S&E)**

Voir le point 7.2 Evaluation de la performance du programme sur base des indicateurs du cadre des résultats



16. GESTION DES RISQUES

Tableau 11 : Analyse des risques

| DESCRIPTION DU RISQUE | CATÉGORIE DE RISQUE | IMPACT POTENTIEL | MESURE DE MITIGATION OU ACTION(S) |
|---|---------------------|------------------|--|
| Dégradation prononcée du réseau routier suite aux pluies, érosions diverses et inondation (BUMBA) empêchant le déploiement des experts et acteurs du Projet | Opérationnel | Faible | <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de la connexion internet dans nos deux bureaux pour faciliter le travail en ligne - Privilégier le transport par voies d'eau et par motos lorsque c'est possible |
| Octroi par Kinshasa de concessions forestières dans les zones d'intervention du Programme qui pourrait impacter négativement la couverture forestière et compromettre la mise en œuvre des activités | Développement | Faible | <ul style="list-style-type: none"> - Suivi par le Ministère de l'environnement des décisions prises à Kinshasa |
| Retard des paiements de tranches budgétaires par le FONAREDD | Opérationnel | Moyen | <ul style="list-style-type: none"> - Veiller aux éléments contractuels qui garantissent la fluidité budgétaire |
| Baisse des prix d'achat des produits agricoles, conséquemment à la baisse des cours des produits agricoles sur le marché international, hypothéquant la relance des filières des produits agricoles pérennes (café, cacao,) | Développement | Moyen | <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter une bonne relation de partenariat entre les petits producteurs agricoles et l'agro-industriel du territoire concerné - Renforcer les capacités des planteurs dans la maîtrise et la rationalisation des coûts de production |

| | | | |
|---|---------------|-------|--|
| Attribution des permis d'exploitation forestière par le Gouverneur de la Province de MONGALA dans les forêts mises en défens, compromettant ainsi l'objectif de restauration des forêts, visé par le Projet | Développement | Moyen | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les membres du CTCS, dont le Gouverneur lors des sessions du CTCS - Diffuser la cartographie des forêts mises en défens aux partenaires provinciaux et nationaux pour information et sensibilisation |
| Nouvelle épidémie/pandémie (Ebola, Chikungunya, etc...) dans la Province de MONGALA, paralysant toutes activités du Projet | Opérationnel | Moyen | <ul style="list-style-type: none"> - Avec l'expérience du contexte Covid-19, privilégier le télétravail - Suivre les recommandations des autorités en la matière |
| Rejet de la nouvelle Loi par le Parlement national sur l'Aménagement du territoire, annulant les initiatives en cours de développement en faveur de l'AT/DL | Développement | Moyen | Intensifier le travail en réseau (entre Enabel, FONAREDD et autres partenaires nationaux) pour anticiper un tel rejet du Parlement |
| L'existence nouveaux projets, notamment dans le secteur Forêts (REDD+) soutenus par d'autres PTF dans la MONGALA, pourrait générer un surplus de travail aux agents des STD partenaires, compromettant la performance de certaines de nos activités | Opérationnel | Moyen | Encourager chacun de nos partenaires STD en travailler en équipe, de manière à créer pour chaque agent donné, un back-up qui peut assurer l'intérim en cas d'indisponibilité Possibilité de rationaliser avec les autres partenaires |

Tableau 12 : Analyse des problèmes

| PROBLÈMES | IMPACTS SUR LE PROJET | CATÉGORIE DE RISQUE | IMPACT POTENTIEL | ACTION(S) |
|---|---|---------------------|------------------|---|
| Instabilité politique et sécuritaire au niveau provincial | <ul style="list-style-type: none"> - Ralentissement de la mise en œuvre des activités - Retard dans l'organisation des CTSC - Difficultés de déploiement des acteurs et experts sur le terrain | Opérationnel | Moyen | <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi de sécurité sur l'ensemble du pays et les changements de gouvernement seront observés. - Application des mesures des sécurité : plan, formation |

| | | | | |
|--|--|---------------|--------|--|
| | | | | sécurité, moyens de communication... |
| L'instabilité des animateurs des institutions provinciales | <ul style="list-style-type: none"> - Ralentissement de la mise en œuvre des activités - Faible appropriation des acquis du projet par nos partenaires techniques clés | Opérationnel | Faible | <ul style="list-style-type: none"> - Organiser pour les nouveaux animateurs des séances d'échanges et d'explication du projet - Dialoguer avec la hiérarchie pour éviter un tel scénario |
| Les tracasseries persistent et démotivent les exploitants agricoles et forestiers artisanaux à développer leur activité économique | <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de ne pas atteindre le résultat de développement escompté | Développement | Faible | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des organisations locales dans leur capacité à défendre leurs droits. - Interpellation des responsables de tracasseries par le programme |
| Faibles capacités techniques et humaines des institutions et administrations provinciales partenaires | La jeune province de la MONGALA issue du récent démembrement territorial, dispose des institutions et organisations faibles en capacités techniques et humaines. Le diagnostic est fait lors des scans organisationnels. | Opérationnel | Moyen | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités - Approche « faire avec » |
| Faible niveau de coordination entre acteurs du secteur au niveau de la province | <ul style="list-style-type: none"> - Faible appropriation - Retard dans l'exécution des activités - Possibilité de ne pas atteindre le résultat escompté | Développement | Faible | <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilisation des ministères provinciaux et des administrations provinciales dans leur rôle de pilotage et de coordination |

| | | | | |
|---|---|--------------|-------|---|
| Enclavement des zones d'intervention | <ul style="list-style-type: none"> - Retard dans l'exécution des activités - Possibilité de ne pas atteindre le résultat escompté | Opérationnel | Moyen | <ul style="list-style-type: none"> - Adapter les moyens logistiques du programme |
| Un système parallèle de fonctionnement des services mis en place pour permettre aux agents de vivre qui s'est installé et qui est devenu la norme | <ul style="list-style-type: none"> - Distraction des ressources du Programme à d'autres fins - Possibilité de ne pas atteindre le résultat escompté | Opérationnel | Moyen | <ul style="list-style-type: none"> - Politique de refus systématique de la corruption - Sensibilisation à l'éthique |



17. DÉFIS ET LEÇONS APPRISSES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

17.1 Défis

| Défis | Solutions envisagées |
|--|--|
| Amener les partenaires clés provinciaux à privilégier l'atteinte des objectifs du projet aux intérêts pécuniers personnels | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation - Rappel des engagements du pays en termes de contrepartie au financement CAFI |
| Renforcer les capacités des éveilleurs de conscience communautaires pour leur permettre d'être efficaces et performants | <ul style="list-style-type: none"> - Coaching permanent - Supports de communication |
| Convaincre les communautés cibles à changer leur perception de la forêt et par conséquent leurs pratiques agricoles | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des éveilleurs de conscience - Sensibilisation permanente |
| Amener les communautés à s'impliquer volontairement et sans rémunération au processus de reboisement et de restauration du couvert forestier | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des communautés cibles - Approche opérationnelle appropriée |
| Promouvoir efficacement la foresterie communautaire dans les groupements ciblés | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des communautés cibles - Accompagnement des communautés - Approche opérationnelle appropriée |
| Promouvoir et faciliter le développement et l'appropriation des filières agricoles pérennes dans les groupements cibles | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et Accompagnement des communautés - Approche opérationnelle appropriée |
| Promouvoir le développement et l'appropriation des PFNL dans les groupements cibles | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et Accompagnement des communautés - Approche opérationnelle appropriée |
| Faciliter l'encrage au sein des CLD du développement local intégré et participatif | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et Accompagnement des communautés - Approche opérationnelle appropriée |

17.2. Leçons apprises

| N° | Leçons apprises |
|----|---|
| 1 | Nécessité d'avoir une stratégie C4D qui prend en compte les spécificités des communautés cibles pour prétendre à l'effet escompté |
| 2 | Important de prévoir des activités spécifiques en faveur des populations autochtones, et de les associer à la conception et à la mise en œuvre de celles ci |
| 3 | L'appropriation du Projet par les STD exige : <ul style="list-style-type: none">- De diagnostiquer et renforcer leurs compétences au préalable- De les impliquer constamment à la mise en œuvre du projet- De les responsabiliser et les coacher dans l'exécution de leurs missions |
| 4 | Pour éviter des dysfonctionnements et des fautes de gestion, il est Important d'adapter et de définir préalablement des règles de gestion financière et opérationnelle adaptées à un environnement de travail enclavé et démunie des services opérationnels classiques |
| 5 | Dans le cadre de la mise en œuvre de la REDD+, la perception ou représentation de la forêt pour les communautés rurales doit préalablement être connue pour adapter en conséquence les messages de sensibilisation et des stratégies opérationnelles de déploiement |
| 6 | Dans le cadre de la mise en œuvre de la REDD+, le changement des pratiques agricoles par les communautés rurales est un processus lent, voire très lent, au regard de leur perception de la Forêt. Il faut donc être patient et téméraire pour espérer voir les changements escomptés. |

18. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette année 2020 a été l'année de l'implantation effective du projet PIREDD dans la MONGALA. L'équipe a vu son équipe opérationnelle être étoffée en début d'année par l'arrivée des experts forestiers PFL et PFNL, de l'expert en Aménagement du territoire et de l'Expert en Renforcement des capacités. Et enfin le management du projet s'est vu renforcé par l'arrivée de l'ATI Manager.

La planification opérationnelle de l'année 2020 a été exécutée dans le contexte particulier de la pandémie à la Covid 19 qui a occasionné un certain retard non seulement dans la constitution de l'équipe opérationnelle mais aussi dans la réalisation de certaines activités planifiées. Toutefois, malgré ce contexte l'équipe de mise en œuvre du projet a mis les bouchées doubles pour atteindre les résultats escomptés avec un taux de décaissement 73% de budget planifié en 2020.

Les Conventions de subsides ont été signées au dernier trimestre de l'année 2020 avec 3 Services Techniques Déconcentrés (STD) : Environnement, Développement rural et Agriculture et une lettre d'entente avec le service de la Santé de la Reproduction. Une convention de subside a été signée avec l'ASBL CAFPIK. L'ensemble de ces outils de contractualisation rendent opérationnels ces services partenaires sur lesquels le PIREDD_MO a opté de s'appuyer pour la réalisation de la mission qui est la sienne. Les agents de ces services ont commencé leur déploiement sur le terrain.

La zone d'intervention a été précisée par l'identification des 50 groupements prioritaires. Les 50 CLD indispensables pour un bon ancrage des activités du projet et l'obtention des résultats de développement ont été mis en place de manière participative. La grande majorité des études diagnostiques aussi bien au niveau des partenaires d'intervention que des communautés ont été réalisées ainsi que les stratégies d'intervention dans les différents sous-secteurs.

L'arrivée en 2021 de l'Expert Formation, Insertion Professionnelle, Entreprenariat & Développement Rural qui sera basé à MONDONGO va booster les activités au niveau de l'ITAV MONDONGO qui a bénéficié du financement de 1 000 000€ issu de bilatéral (Royaume de Belgique) mobilisé par Enabel.

La première tranche de fond transférée par le MPTF était de 4 000 000\$ USD, et les dépenses totales au 31/11/2020 sont de 1 980 661 \$USD soit un taux de décaissement de 49,5%. Vu l'ampleur de la mise en œuvre des activités en 2021, le projet sollicite la deuxième tranche fond avant la fin du premier trimestre 2021. De même, le projet sollicite le décaissement au 1^{er} trimestre 2021 des 5 millions d'euros de la Variante, afin de mieux planifier les activités sur les deux prochaines et dernières années

La synthèse des recommandations se présente comme suit :

| N* | Recommandations | Destinataires | Délai souhaité d'exécution |
|-----------|---|----------------------|-----------------------------------|
| 1 | Payer 2 ^e tranche : 3M \$ | FONAREDD | Trimestre 1 - 2021 |
| 2 | Payer budget de la Variante : 5M \$ | FONAREDD | Trimestre 1- 2021 |
| 3 | Participer CTSC.2 et Suivi PIREDD | FONAREDD | Trimestre 3 - 2021 |
| 4 | Accompagner GTCRR+ MONGALA | FONAREDD | Permanent |
| | | | |
| 5 | Organiser MTR | Enabel | Trimestre 3 - 2021 |
| 6 | Organiser CTSC.2 | Enabel | Trimestre 3 - 2021 |
| 7 | Planifier Audit indépendant | Enabel | Trimestre 2 - 2021 |
| 8 | Suivre et accompagner de la mise en œuvre des CdS | Enabel | Permanent |

| 9 | Mettre rigoureusement en œuvre les CdS et respecter les règles et procédures de gestion | STD – CAFPIK/Enabel | Permanent |
|----|--|----------------------------------|-----------|
| 10 | Prendre part à la concertation trimestrielle sur l'état de la mise en œuvre du PIREDD Mo | GTCRR_ MONGALA et PT clés locaux | Permanent |

19. ANNEXES

- Convention de subsides avec la Coordination Provinciale de l'Environnement (CPEDD)
- Convention de subsides avec l'Inspection Provinciale de l'Agriculture (IPA)
- Convention de subsides avec l'Inspection Provinciale du Développement Rural
- Convention de subsides avec l'Asbl CAFPIK
- Lettre d'entente signée avec la Coordination Provinciale de santé de la reproduction
- Plan de renforcement des capacités des 3 STD
- OSFAC, Rapport d'étude sur la dynamique des feux et des zones chaudes de déforestation dans la zone d'intervention de PIREDD MO
- Liste des ménages fruiticulteurs
- ...